

MONOGRAPHIE

DE

LA CHLOROSE

PAR **F.-J. CAZIN,**

DE BOULOGNE-SUR-MER,

AUTEUR DU TRAITÉ PRATIQUE ET RAISONNÉ DE L'EMPLOI DES PLANTES MÉDICINALES INDIGÈNES ;

Lauréat et Membre correspondant de la Société nationale de Médecine de Marseille, de la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles, et de la Société de Médecine de Gand ;

Membre correspondant de l'Académie de Montpellier, de l'Académie médico-chirurgicale de Ferrare, des Sociétés de Médecine de Lyon, de Strasbourg, de Metz, de Nimes, de Dijon, de Caen,

De la Société Nationale d'Agriculture et d'Histoire naturelle de Lyon ;

Mémoire couronné en 1850 par la Société de Médecine de Gand.



GAND,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE F. ET E. GYSELYNCK.

—o—

SE TROUVE A PARIS

Chez LABÉ, libraire-éditeur, place de l'Ecole de Médecine, 23.

1850.

MONOGRAPHIE

DE

LA CHLOROSE.

Origo medicinæ, et quidquid solidioris eidem inest, ab experientiâ potissimum provenit.

BAGLIVI.

SYNONYMIE : χλωροσμα d'HIPPOCRATE. — *Morbus virginæus, febris alba vel pallida* de RODERIC A CASTRO, de SENNERT, de RIVIÈRE. — *Ictera alba* d'ETTMULLER et de MAYER. — *Obstructio virginum* de MERCATUS et d'AVICENNE. — *Fœdi colores* de BAILLOU. — *Cachexia* de PLATER. — *Dyspepsia chlorosis* de YOUNG. — *Chlorosis* de VARANDÆUS, de SAUVAGES et des modernes. — *Hydrohémie* de PIORRY. — *Icterus albus, cachexia virginum* de quelques auteurs. — *Chlorose, maladie des jeunes filles, pâles couleurs*, en français. — *Chlorosi, pallido colore*, en italien. — *Colores pallidos, chlorosis opilation*, en espagnol. — *Chlorosis, green sickness*, en anglais. — *Bleichsucht, milchfarbe*, en allemand. — *Maagdeziekte, vrysterziekte*, en hollandais.

HISTORIQUE, CLASSIFICATION, DÉFINITION, ESPÈCES ET VARIÉTÉS DE LA CHLOROSE.

Le nom de cette maladie vient de χλωρος, vert pâle, ou de χλωριζειν, être vert, à cause de la pâleur de la peau nuancée de vert et de jaune, qui en est le principal symptôme.

La chlorose était connue des anciens. Hippocrate (1) en fait mention, bien qu'il ne l'indique pas d'une manière précise. Sous le nom de cachexie, on la confondit plus tard avec diverses lésions. Hoffmann (2) en donna le premier une description satisfaisante; mais Lieutaud (3) et même avant lui Dolæus (4) la désignèrent comme une maladie particulière et distincte. Depuis, un très-grand nombre de travaux ont été publiés sur ce sujet, et accueillis avec d'autant plus d'empressement que la chlorose se rencontre fréquemment et offre au médecin un intérêt réel.

Suivant Varandal (Varandæus) (5), et quelques autres auteurs, la chlorose était moins fréquente autrefois que de nos jours. Il est possible que dans les temps reculés, lorsque la société, encore dans son enfance, était soumise aux lois de la nature, la chlorose ait été moins souvent observée, comme maintenant elle est plus rare dans les campagnes que dans les villes, où elle semble suivre les progrès de la civilisation; mais tout porte à croire, qu'aux époques florissantes de la

---

(1) *De morbis virgin.*
(2) *Dissert. de genuinâ chlorosis indole, etc.* Genevæ, 1753.
(3) *Précis de la médecine pratique.* Paris, 1769; t. II, p. 442.
(4) *Encyclopedia medicinæ theorico-practicæ.* Amstelodami, 1688; p. 698.
(5) *De morbis et affectib. mulierum.* Montpellier, 1620.

Grèce et de Rome on la rencontrait aussi souvent qu'aujourd'hui.

Les auteurs ont différemment classé la chlorose. Ettmuller et Sauvages la rangent parmi les *ictéries;* Sydenham la considère comme une variété des affections hystériques : *Chlorosim sive febrim albam quam quidem speciem esse affectionis hysteriæ nullus dubito* (1). Hoffmann, Van Swieten et Lieutaud la classent parmi les cachexies; Cullen, parmi les adynamies; Morton, parmi les maladies nerveuses; Pinel la regarde comme un symptôme de l'aménorrhée; MM. Bouillaud, Rostan, Andral, etc., la placent au nombre des maladies générales.

La même dissidence existe parmi les auteurs pour la définition de la chlorose. Hoffmann la définit ainsi : *Chlorosis est cacochymia virginea, cum coloris vividi et naturalis in pallidum et fœdum mutatione, nec non languore virium artuumque lassitudine, respiratione difficili, præcordiorum anxietate, cordis palpitatione, sæpius colore lento, pulsu frequenti et debili, aliisque symptomatibus gravissimis conjoncta, à mensium proruptione inhibita originem ducens* (2).

Desormeaux définit la chlorose une maladie caractérisée par la décoloration, la pâleur de la peau, et surtout de la peau de la face, jointe à un état de faiblesse habituelle, à un dérangement des fonctions digestives et à la gêne de la respiration, et le plus souvent liée à l'aménorrhée ou à la dysménorrhée (3).

---

(1) *Opera universa.* Loudin. 1705. — Edit. tertia.

(2) *Dissert citat.*

(3) *Dict de Méd.*, en 30 vol.

Roche et Sanson (1) disent que la chlorose est un état d'asthénie qui paraît avoir son siége dans le système sanguin; cependant, ajoutent-ils, plusieurs considérations portent à croire qu'elle dépend de l'asthénie des organes génitaux.

MM. Andral et Bouillaud pensent que la chlorose est une altération du sang dans ses propriétés chimiques, physiques et vitales, soit essentielle ou primitive, soit résultant de l'altération d'une fonction, et dont l'effet est un état d'asthénie général.

MM. De la Berge et Monneret (2) reproduisent à peu près la définition d'Hoffmann.

Suivant quelques auteurs, la chlorose est une privation du principe ferrugineux du sang; suivant d'autres, c'est le défaut de fibrine dans ce fluide.

Pour moi, je me contente de définir la maladie : une altération primitive ou secondaire du sang, se manifestant à l'extérieur par la décoloration de la peau, et par des troubles dans presque toutes les fonctions.

Wendt, de Breslau, admet trois espèces de chlorose: il nomme atonique, les deux premières, et la troisième *chlorosis fortiorum seu florida*. La première se rencontre après la suppression des règles, et existe avec leucorrhée continuelle. La deuxième, qui assez difficile à distinguer, affecte surtout les personnes irritables, le plus souvent hystériques, et reconnaît ordinairement pour cause une affection morale; la menstruation existe, mais il y a des douleurs vers les lombes et le sacrum à son approche; le dépérissement et la consomption en sont la terminaison ordinaire. La

(1) *Éléments de patholog. médico-chirurg.* 2me Édition.

(2) *Compendium de méd.*

troisième, résultat de fatigues ou d'abus, avec congestion génitale et fièvre, attaque généralement les femmes robustes, et se termine par la fièvre hectique, la stérilité, l'hydropisie.

MM. De la Berge et Monneret ont divisé la chlorose, suivant la prédominance de tel ou tel symptôme, en 1° chlorose avec prédominance des accidents cérébraux; 2° avec prédominance des troubles viscéraux; 3° avec prédominance des troubles de la circulation; 4° avec prédominance des troubles des fonctions génitales; 5° en pseudochlorose, désignant, par cette dénomination, les chloroses symptomatiques ou consécutives des anciens, et qui tiennent à différentes lésions telles que le cancer, l'hépatite chronique, les tubercules, etc.

Cette division analytique des symptômes de la maladie a le mérite de la présenter dans toutes ses variétés, et d'en faciliter ainsi l'étude clinique.

SYMPTÔMES DE LA CHLOROSE.

Afin d'établir avec ordre et clarté les symptômes de la chlorose, nous les diviserons en 1° symptômes extérieurs; 2° altérations des fonctions de la circulation; 3° altérations des fonctions de la digestion; 4° altérations des fonctions de la respiration; 5° altérations du système nerveux; 6° troubles de la menstruation.

1° *Symptômes extérieurs.* On sait que la chlorose ne doit son nom qu'à la pâleur de la peau. En effet, la peau, dans cette maladie, sèche, lisse, pâle, jaunâtre, plombée, verdâtre, ressemble à de la cire qui a vieilli, et paraît en avoir la transparence. Les mu-

queuses prennent part à cette décoloration, qui n'est pas la même partout; elle est plus sensible aux lèvres, à l'orifice des narines, aux paupières, à la partie supérieure du cou, où elle est interrompue par des sillons bleuâtres, indiquant le trajet des grosses veines. On ne reconnaît aucune ramification capillaire à la peau, les veines sous-cutanées sont affaissées, presque vides, invisibles ou seulement marquées par une nuance pâle-bleuâtre.

La face est comme bouffie, le tissu cellulaire général infiltré de sérosité; cette infiltration est plus sensible aux paupières, qui sont tuméfiées après le sommeil au point d'être gênées dans leurs mouvements; il y a œdème des extrémités inférieures et des malléoles, surtout vers le soir, par l'augmentation de l'exhalation séreuse. Les infiltrations considérables et qui constituent une sorte d'hydropisie, ne se montrent que lorsque la maladie a fait de grands progrès.

Suivant M. Andral, la chaleur du corps n'est pas sensiblement changée. Selon d'autres médecins, dont je partage l'opinion, la chaleur animale se trouve évidemment diminuée aux lèvres, au nez, aux oreilles, aux pieds, aux mains, à toutes les parties éloignées du centre circulatoire. L'haleine est aussi plus froide, il semble que le cœur n'a plus de force nécessaire pour envoyer aux extrémités le sang qui doit les vivifier. Les malades recherchent la chaleur, sont très-sensibles aux changements brusques de température, aux orages, etc.

Le teint chlorotique, regardé par la plupart des médecins comme caractéristique, manque quelquefois. On a vu des femmes qui, avec tous les autres symptômes de l'affection, conservaient une coloration

normale ou presque normale de la face. Cette circonstance s'observe surtout chez les femmes nerveuses et hystériques. Il est d'autant plus nécessaire d'être prévenu de l'absence de ce signe, qu'elle peut faire croire à la non-existence de la maladie, et éloigner le médecin de l'emploi d'un traitement convenable.

2° *Altérations des fonctions de la circulation.* La circulation est plus ou moins troublée, suivant le degré de la maladie. Nous étudierons successivement les altérations du cœur et celle des vaisseaux.

Le rythme des battements du cœur est souvent augmenté : ces battements sont confondus et s'entendent dans une grande partie de la poitrine. Il y a des palpitations plus ou moins fortes, d'abord intermittentes, puis continues, augmentant par la marche, la fatigue ou les émotions vives. A l'auscultation, le cœur, par ses fortes contractions, donne la sensation d'une hypertrophie qui contraste avec la faiblesse générale ; on entend presque toujours un bruit de souffle au premier temps : M. Bouillaud (1) dit l'avoir moins souvent rencontré que certains observateurs ne l'annoncent. J'ai quelquefois entendu le tintement métallique de Laennec. La percussion indique que le cœur conserve son volume ordinaire, ou qu'il est même plus petit.

Le pouls se ralentit et devient plus faible ; cependant il est quelquefois accéléré, mais toujours il reste faible, petit, irrégulier; quelquefois même il devient mou, se laissant facilement déprimer et donnant la sensation d'un liquide peu dense, surabondant en sé-

---

(1) *Traité des malad. du cœur*, t. I, p. 180.

rosité. C'est ce dernier état que M. Beau (1) a désigné sous le nom de *pléthore séreuse*, et dans lequel les pulsations ne sont jamais perçues avec cette énergie qui caractérise la vraie pléthore. M. Piorry dit que, dans la chlorose, les artères peuvent conserver leur calibre et l'énergie de leurs contractions; car, l'appareil circulatoire contient une quantité notable de fluides; seulement les principes nutritifs de ces derniers sont moins concentrés. Cette opinion implique contradiction. Si, en effet, il y a d'une part fluidité du sang, et de l'autre atonie des parois artérielles, celles-ci pourront bien se laisser dilater au degré normal et même au-delà; mais elles ne réagiront pas avec cette énergie qui résulte, dans l'état de santé, de la densité du sang et de la tonicité des vaisseaux.

Tous les auteurs ont observé chez les chlorotiques un phénomène remarquable; c'est le *bruit de souffle*, constaté par l'auscultation, dans les gros vaisseaux de l'aîne et du cou. Lorsqu'on applique le stéthoscope sur le trajet des artères carotides, on entend un bruit de souffle isochrone avec la diastole artérielle, intermittent ou continu, simple ou à double courant, parfois musical, désigné sous les noms de *chant artériel*, bourdonnement d'abeilles, roucoulement de tourterelle, murmure veineux, ronflement particulier ou *bruit de diable*. M. Bouillaud, à qui l'on doit cette dernière dénomination, l'appelle aussi *souffle chlorotique*, parce qu'en effet, il est propre à la chlorose : ce n'est qu'accidentellement qu'on le rencontre dans d'autres affections.

---

(1) *Archiv. génér. de médecine.*

Les auteurs ne sont pas d'accord sur le siége de ces bruits. LAENNEC, MM. BOUILLAUD, VERNOIS (1), etc., sont convaincus que le bruit se passe dans les artères mêmes; mais les docteurs WARD (2) et HOPE (3) se sont livrés à des expériences qui ont fortement ébranlé cette opinion. Les observations de M. ARAN (4) sont venues confirmer celles de ces médecins. Il résulte des faits rapportés par ces auteurs, que c'est dans les veines que se passe le murmure continu, (*venous or continuous murmur,* dit HOPE), puisqu'on diminue, on fait cesser ce murmure en comprimant plus ou moins les veines jugulaires internes ou externes, suivant les cas; tandis qu'un murmure simple peut encore se faire entendre dans les carotides, lorsque le premier a été entièrement supprimé. On doit donc admettre l'existence de deux bruits de souffle vasculaire chez les chlorotiques : l'un simple, ayant son siége dans les artères, et correspondant à la diastole artérielle; l'autre double ou continu, ayant son siége dans les veines.

Ces bruits sont quelquefois difficiles à trouver : certains jours, on les entend parfaitement, et, pourtant, un instant après, on ne peut plus les retrouver. Le bruit chlorotique n'existe pas toujours des deux côtés, et, s'il existe, il est plus sensible à droite qu'à gauche : la pression, les efforts de la toux, le déplacement du larynx le font disparaître.

Il a semblé à M. BOUILLAUD, que les femmes atteintes de chlorose présentaient plus spécialement le sifflement

---

(1) *Des bruits des artères.*

(2) *Gazet. med. of Lond.* 1837.

(3) *A treat. on the dis. of the Heart,* p. 109 et suiv.

(4) *Archiv. génér. de méd.* Août 1834.

modulé, l'espèce de bourdonnement d'insecte, lorsqu'elles étaient maigres et que leurs artères étaient peu développées; tandis que le ronflement de diable, le souffle diffus, appartenaient plutôt aux femmes qui jouissaient d'un certain embonpoint.

Suivant M. Hue-Mazelet (1), le bruit de soufflet proprement dit persiste chez quelques chlorotiques, malgré le retour des couleurs et la cessation des accidents.

Des discussions ont été soulevées sur la cause du souffle chlorotique. M. Vernois pense, d'après des recherches faites sur les animaux morts d'hémorrhagie, que le bruit de souffle est produit par le frottement du sang sur les parois des vaisseaux revenues sur elles-mêmes et un peu froncées. M. Delaharpe (2) a démontré, par des expériences sur le cadavre, que les bruits des artères dépendaient et de la rapidité du cours du sang, et surtout du peu de densité du liquide injecté. M. Aran (*loc. cit.*) est arrivé au même résultat en injectant les veines. M. Andral dit que ces bruits tiennent à la diminution du nombre des globules. M. Beau (*l. c.*) adopte l'explication de Boerhaave, qui avance que, chez les chlorotiques, les fluides sont en excès sur les solides, et que leur mouvement est gêné; car la masse à mouvoir est plus grande, et la force motrice est la même. Aussi M. Beau, après s'être assuré, au moyen d'injections poussées dans les artères, qu'il pouvait produire ces bruits, a regardé la chlorose, non comme une anémie, mais comme une pléthore, une polyhémie séreuse. « La chlorose, dit-il, est une affection plétho-

---

(1) *Du bruit de soufflet dans les artères. Gaz. méd.* Mai 1837.

(2) *Archiv. génér. de méd.*

» rique; mais seulement, par suite des modifications
» morbides, c'est la sérosité qui prédomine. »

De tout ce que nous venons de rapporter, on peut conclure que l'état séreux du sang est la principale cause du bruit chlorotique des vaisseaux.

Les hémorrhagies sont rares dans la chlorose, à cause de la pauvreté du sang, qui ne permet pas aux congestions locales de se produire. Mais si, par une cause quelconque, une hémorrhagie a lieu, le sang étant très-fluide, s'arrête difficilement. Ces évacuations sanguines, en augmentant la débilité, viennent encore ajouter à l'intensité de la maladie.

3° *Altération des fonctions de la digestion.* En général, au commencement de la maladie, l'appétit seulement est diminué; les digestions sont encore faciles; mais bientôt elles deviennent lentes, laborieuses : lamalade éprouve un sentiment de pesanteur et de gonflement à l'épigastre lorsqu'elle a mangé. Elle a des éructations nidoreuses, acides; mais les indigestions et le vomissement sont rares. La perte de l'appétit survient, et lorsque le trouble des organes digestifs est plus prononcé, souvent le goût se déprave et l'on observe ces cas de *pica* et de *malacia*, c'est-à-dire, le désir irrésistible pour des substances nullement alimentaires, comme la craie, le charbon, le plâtre, la cendre, les excréments même, suivant HOFFMANN, ou une appétence exclusive d'aliments particuliers, comme les mets épicés, les acides, etc. Parfois l'appétit est augmenté; les malades mangent avec avidité des quantités considérables d'aliments (*Boulimie*); — on en a vu digérer la viande de porc, les haricots, les pâtisseries les plus indigestes, et ne pouvoir supporter l'ingestion de la soupe grasse, du bœuf, du mouton. D'autres fois, cet

appétit est suivi, immédiatement après le repas, d'un sentiment de réplétion de l'estomac, quelquefois de vomissement; cependant, bientôt la même faim se reproduit. A la pression, les malades accusent une vive sensibilité à l'épigastre, s'irradiant dans la région dorsale, derrière le sternum, et, par les progrès de la maladie, cette douleur se manifeste sans pression, de temps en temps d'abord, puis devient continue. Des tiraillements, des crampes, des chaleurs à la région épigastrique, que l'introduction d'aliments dans l'estomac calme souvent, le gonflement du ventre après le repas, les borborygmes, les coliques, quelquefois la tympanite fugace, c'est-à-dire paraissant et disparaissant avec la plus grande facilité par le développement et l'affaissement des gaz, sans aucun dégagement, sont autant de symptômes qui viennent attester l'existence de la gastro-entéralgie.

La langue est pâle et la soif nulle. On remarque quelquefois un ptyalisme ou une expuition involontaire et fatigante.

Cependant, les fonctions digestives, dans certains cas, sont à peine altérées. M. Blaud (1) cite des observations dans lesquelles les troubles de ces fonctions étaient très-peu marqués. J'ai observé plusieurs fois cette même absence presque totale de symptômes gastriques. Mais la constipation est un symptôme si fréquent dans la chlorose, qu'il a frappé les praticiens à tel point que quelques-uns d'entre eux l'ont regardé comme pouvant causer ou entretenir la maladie. Ce symptôme, quelquefois très-opiniâtre, doit être, en effet, soigneusement combattu.

---

(1) *Revue médic.* 1832.

Dans la chlorose, l'urine est plus pâle, plus aqueuse, moins riche en matières animales. Elle contient moins d'urée, et renferme une certaine quantité d'acide acéteux. Elle est tantôt limpide comme l'eau, tantôt épaisse et jumenteuse.

4° *Altérations des fonctions de la respiration.* La respiration est plus ou moins gênée, surtout par les fatigues, la progression ascendante, les émotions de l'âme. Elle est entrecoupée par des soupirs qui, selon les uns, accompagnent toujours la chlorose, qui, selon les autres, tiennent à la tristesse des malades. Quelquefois la dyspnée devient extrême, surtout chez les sujets qui présentent des troubles nerveux. On observe une toux sèche, quinteuse, revenant à des époques tantôt fixes, tantôt irrégulières. Cette toux, qui paraît avoir son siége dans le larynx, peut faire croire à une affection du poumon.

Les malades accusent souvent une douleur vive dans l'un des côtés de la poitrine; l'inspiration augmente cette douleur, qui, véritable névralgie intercostale, peut être prise pour une pleurésie ou une plurodynie.

5° *Altérations des fonctions du système nerveux.* Nous diviserons les troubles de l'appareil de l'innervation en trois catégories : 1° en ceux qui se portent sur le mouvement; 2° en ceux qui intéressent la sensibilité; 3° en ceux qui concernent l'intelligence.

Mouvement. Les malades éprouvent une grande faiblesse musculaire; elles sont dans un état de nonchalance inhabituel, et qui les porte au sommeil. Un sentiment de pesanteur se fait sentir dans les membres; le moindre exercice devient pénible. Cependant une surexcitation peut momentanément leur faire supporter les plus grandes fatigues. Ainsi, j'ai vu des jeunes

filles chlorotiques rester assises des journées entières, et danser ensuite toute une nuit, ou faire de longues promenades à la campagne sans en être incommodées. Baglivi rapporte qu'il a vu des italiennes chlorotiques présenter des symptômes de tarentulisme (1).

Sensibilité. Il y a exaltation du système nerveux. Les malades éprouvent des étourdissements, de la céphalalgie ayant souvent son siége à l'occiput. Tous les médecins, depuis Hoffmann, qui insiste sur ce symptôme, ont remarqué dans cette maladie une céphalalgie toujours fatigante par son intensité. Il survient des étourdissements, des vertiges, des bourdonnements d'oreilles, des défaillances, des syncopes : aussi les chlorotiques se plaignent-elles d'être tourmentées par le sang. Le médecin doit prendre garde, et ne pas se laisser tromper par cette sensation de pléthore sanguine, qui n'a rien de réel.

Parfois la vue se trouble; tout semble tourner autour des malades, elles aperçoivent des bluettes lumineuses; elles ont des hallucinations, du délire, quelquefois même la vue se perd complètement. D'autres fois, les malades sentent comme un corps étranger qui monte à la gorge (globe hystérique), ou une vive douleur au sommet de la tête (clou hystérique); elles éprouvent des spasmes généraux ou de diverses parties, des accès hystériformes et même hystériques. Dans ces derniers cas, il y a complication d'hystérie (2). C'est, sans doute, cette

---

(1) *Opera omnia medico-pract.* Antwerp. 1715; p. 617.

(2) Il est assez rare que la chlorose soit dépourvue de tout symptôme d'hystérie, bien que ces deux genres d'affections soient essentiellement différents : la chlorose est caractérisée par l'inertie générale des organes; l'hystérie par un état de spasme qui, le plus ordinairement, a sa source dans l'appareil utérin et peut coexister avec l'hypersthénie de tout l'organisme.

complication qui a porté SYDENHAM à regarder comme identiques les deux maladies qui la constituent.

Les chlorotiques ressentent des douleurs dans diverses parties du corps et principalement, ainsi que nous l'avons dit, dans les parois de la poitrine et de l'abdomen. Elles occupent souvent le trajet des nerfs, et prennent alors le caractère des diverses espèces de névralgies. Ces douleurs tourmentent beaucoup les malades dans la journée; mais il est rare qu'elles troublent le sommeil. Cependant, je les ai quelquefois observées dans toute leur intensité pendant la nuit : elles étaient alors plutôt une complication qu'un symptôme.

Intelligence. Les malades, accablées par une profonde tristesse, ou tourmentées par une grande susceptibilité, sont toujours inquiètes sur leur position, et entrevoient l'avenir sous un aspect sinistre. Quelquefois des rêves affreux, des frayeurs nocturnes, le cauchemar ou l'incube les poursuivent, les suffoquent au point de leur ôter la parole au réveil. Elles soupirent et pleurent souvent, fuient le monde, la société de leurs parents, de leurs amis, leur devient insupportable, et la vie elle-même est pour elles un fardeau. Cette mélancolie peut aller jusqu'à l'aliénation mentale. HIPPOCRATE avait déjà observé le désordre intellectuel dans lequel la chlorose peut jeter les jeunes filles : *Ob sanguinis autem vitium animus anxietudine, et impotentia conflictatur et malum contrahit. Quin etiam alium horrendum in modum appellat, et in puteos desilire, ac præcipitare, seseque strangulare jubet, velut hæc præstantiora sint, omnemque excedant* (1).

---

(1) *De his quæ ad virgines spectant;* FOES — Ce passage prouve, contrairement à l'opinion de quelques auteurs, que la chlorose était connue du temps d'HIPPOCRATE.

M. Marshall Hall (1) a rencontré deux fois la manie dans la chlorose. Ma pratique m'a offert un cas de manie suicide chez une chlorotique âgée de dix-huit ans : on l'a retirée morte d'un puits dans lequel elle s'était précipitée pendant la nuit.

Par un contraste singulier, il en est qui, avant leur maladie, n'avaient jamais aimé les plaisirs et dont l'entraînement pour les bals, les soirées, les spectacles, est porté jusqu'à l'excès.

En général, on peut dire que la chlorose change le caractère moral, et produit des anomalies intellectuelles plus ou moins prononcées.

6° *Troubles de la menstruation.* Les troubles de la menstruation sont très-remarquables dans la chlorose. Quand cette maladie se manifeste avant que les jeunes filles soient réglées, on voit, au lieu de l'apparition des menstrues, les premiers indices de l'affection, et les sujets, passant peu à peu de l'état de santé à l'état de langueur, offrir ensuite tous les symptômes décrits plus haut. Quelquefois les règles paraissent péniblement, avec douleurs, malaise général, leucorrhée, etc. ; puis elles ne reparaissent plus, ou reviennent plus difficilement encore et moins abondantes.

Dans d'autres cas, après avoir eu pendant plus ou moins longtemps leurs règles, et même après plusieurs grossesses, le flux sanguin diminue peu à peu, devient plus aqueux, s'accompagne de dysménorrhée, est précédé et suivi de leucorrhée, et, enfin, se supprime complètement.

C'est ainsi que les choses se passent dans la plupart des cas.

---

(1) *Cycloped. of pract. med.* Art. *Chlorosis.* Lond. 1833.

Mais d'autres fois, les règles, loin d'être supprimées, sont plus abondantes, durent plus longtemps, et le sang qu'elles fournissent tache à peine le linge. Ces cas ont fait admettre par M. Trousseau (1) une chlorose ménorrhagique qu'il dit avoir rencontrée chez un douzième des malades. Cette forme est sans doute plus fréquente à Paris, car je l'ai rencontrée rarement en province. Dans ces circonstances, le sang qui coule de l'utérus n'est que de la sérosité à peine teinte de matière colorante; sur le linge, il se sépare en deux parties faciles à reconnaître : la sérosité s'étend à la manière de l'eau, et un liquide peu coloré, se ramassant au centre, forme par la dessiccation des zones distinctes d'un brun sale.

La menstruation, loin de soulager les chlorotiques, aggrave, au contraire, leur position en les privant du sang dont elles ont besoin. Toutes les fois que l'utérus fait des efforts pour entrer en fonctions, il survient des exacerbations notables. Quand ces efforts ont lieu et que les règles paraissent après avoir combattu l'état morbide général, il est bien évident qu'elles annoncent alors le retour à la santé, et comme conséquence, et non comme effet, l'établissement normal du flux périodique qui caractérise la nubilité.

En parlant du diagnostic, nous exposerons les signes distinctifs de la ménorrhagie chlorotique et de la ménorrhagie simple produisant un état d'anémie qu'il ne faut pas confondre avec la chlorose.

---

(1) *Journ des Connaiss. medico-chirurg.*

CAUSES PRÉDISPOSANTES DE LA CHLOROSE.

Pour mieux démêler les causes prédisposantes de la chlorose, nous allons les considérer successivement sous les divers rapports du sexe, de l'âge, du tempérament, de la constitution, de l'hérédité, du climat, de la saison, des localités, du repos ou de la fatigue, de la profession, des attaques antérieures.

Le Sexe. Cette maladie est si commune chez les femmes et si rare chez les hommes, qu'on lui a donné des noms qui ne sont applicables qu'à une affection propre au sexe féminin. Quelques auteurs ont même regardé la chlorose comme attaquant exclusivement ce sexe (1). Cependant, il existe des faits bien authentiques publiés par Cabanis (2), MM. Désormeaux, Copland (3), Blaud, Andral, Fouquier, Roche (4), et plus récemment par M. Tanquerel des Planches (5), qui mettent hors de doute la présence de la chlorose chez l'homme. M. Cantrel (6), qui a recueilli 160 cas de cette maladie, a trouvé 142 femmes chlorotiques et 18 hommes seulement.

J'ai rencontré, dans l'espace de trente années, quatre cas seulement de chlorose chez l'homme. Le plus remarquable s'est présenté au mois de décembre 1847

---

(1) Hoffmann (*op. cit.*) prétend qu'on ne l'observe jamais chez l'homme, et qu'elle n'a jamais lieu chez la femme qu'à l'âge de puberté : c'est là une double erreur réfutée depuis longtemps par l'évidence des faits.

(2) *Rapports du physiq. et du moral de l'homme.* — OEuvres complètes, t. III, p. 322.

(3) *Dict. of pract. med.* Art. *Chlorosis.*

(4) *Dict. de méd. et de chir. prat.*

(5) *De la chlorose chez l'homme. Presse médic.*; juillet 1837.

(6) *Thèses de Paris,* 1842.

chez un jeune homme de quinze ans, cordonnier (1), fils du sieur Masquillier, de Samer. Ce jeune homme, d'un tempérament lymphatique, atteint depuis trois mois environ, avait les caractères les plus tranchés de la chlorose, et surtout les bruits anormaux des gros vaisseaux, les palpitations continuelles, le pica. Les palpitations étaient si violentes qu'un médecin, croyant avoir affaire à un anévrysme du cœur, pratiqua une saignée et prescrivit la teinture de digitale à l'intérieur. Ces moyens, comme on le pense bien, avaient, après un soulagement momentané, aggravé l'état du malade à tel point, que le moindre exercice augmentait ses palpitations et le jetait dans l'accablement.

L'usage de pilules, composées de deutoxide de fer, 8 gram. (drach. II), de digitale en poudre, 1 gram. 25 centigram. (scrup. I), d'extrait de laitue vireuse, 2 gram. (drach. s), poudre inerte, q. s. divis. en 70 pil., dont le malade prit d'abord trois par jour, en augmentant graduellement jusqu'à dix, amenèrent une amélioration sensible dans l'espace d'une semaine. Continuées pendant un mois, elles firent disparaître peu à peu tous les symptômes de la chlorose. La cure fut achevée en deux mois, à l'aide des pilules ferrugineuses de Vallet (2) et du vin martial gentiané, alternativement

---

(1) La compression qu'éprouvent l'estomac et le foie par l'attitude du cordonnier pendant le travail, la vie sédentaire, la privation d'un air pur, etc., apportent dans la digestion et l'hématose des obstacles qui prédisposent à la chlorose. La plupart des cordonniers ont le visage pâle, les digestions difficiles, sont constipés et plus sujets que les autres ouvriers, aux affections chroniques de l'estomac, des intestins et du foie Beaucoup d'entre eux sont aussi atteints de scorbut.

(2) Voyez, pour la composition des pilules de Vallet, le *Traitement de la Chlorose*.

administrés, et secondés par un régime analeptique et le séjour à la campagne pendant un mois.

L'Age. La chlorose peut se montrer à presque toutes les époques de la vie; mais elle se présente, dans la grande majorité des cas, à l'époque de la puberté. Cependant, il n'est pas rare de la rencontrer chez des sujets qui ont passé l'âge de vingt ans (1). Les vieillards n'en sont guère atteints, ou du moins on n'en trouve pas d'exemple dans les auteurs, et je ne l'ai jamais observée chez eux dans le cours de ma longue pratique.

M. Cantrel (*loc. cit.*) établit, d'après le nombre de ses observations, cinq périodes pour la chlorose chez la femme :

Dans la 1re qui s'arrête à 15 ans. .	14	malades.
Dans la 2me de 15 à 20 ans	64	»
Dans la 3me de 20 à 25 ans	36	»
Dans la 4me de 25 à 40 ans	16	»
Dans la 5me de 40 à 57 ans	8	»

En consultant les relations de la chlorose chez l'homme, on voit que cette maladie est plus fréquente après quarante ans, et l'on trouve pour limites extrêmes cinq et cinquante-sept ans (MM. Trousseau et Blaud.)

En France, où la première éruption des règles a lieu généralement entre quatorze et dix-sept ans (2), on

(1) M. Blaud (*Revue médicale,* 1846) fait remarquer que dans la chlorose des adultes (de 20 à 40 ans) la couleur de la peau est plutôt grisâtre, terreuse que jaunâtre, les palpitations sont plus intenses, et il y a de plus un malaise profond, insupportable, souvent avec penchant au suicide.

(2) La menstruation commence souvent à treize ans et même avant, dans les départements méridionaux et les grandes villes où l'esprit est plus précoce, la nourriture plus fortifiante, les passions sont plus excitées.

observe que ce n'est pas précisément à cette époque que la chlorose est plus fréquente, mais peu de temps après. C'est, en effet, le temps où des changements physiologiques remarquables s'opèrent chez la femme : une nouvelle existence commence pour elle; l'utérus, jusqu'alors à l'état de rudiment, va devenir un centre de vitalité et se préparer à des fonctions qui, en lui donnant les attributs de son sexe, la rendront propre à la fécondation. C'est alors, comme le dit Van Helmont, qu'un nouvel être semble ajouté au premier, qui lui obéit comme la lune entraîne les eaux de la mer (1); un tel changement ne peut avoir lieu sans désordre chez les jeunes filles d'une constitution faible ou douées d'une vive sensibilité. Tout ce qui peut, à cette époque, débiliter les organes et augmenter la susceptibilité nerveuse, favorise le développement de la chlorose. Aussi observe-t-on que cette maladie est bien plus fréquente dans les villes, où le repos énervant du corps contraste avec une exaltation morale provoquée et entretenue par les plaisirs du monde. D'un côté inaction ou mouvements faibles des muscles, qui languissent sur le duvet; de l'autre, excitation du système nerveux, développement précoce de l'intelligence par l'aiguillon de la curiosité et des désirs que font naître les bals, les cercles, la lecture des romans, la culture des beaux-arts, etc.

Les femmes d'une constitution robuste, peu irritables, traversent ordinairement l'âge de puberté sans la moindre indisposition. C'est ce que l'on observe chez la plupart des femmes de la campagne. La villa-

(1) « Uterus animal in animali mero regiminis imperio totam regit mulierem » perinde atque luna solo adspectu aquis præsidet. »

geoise se distingue par un système musculaire, développé aux dépens du système nerveux. Elle connaît le repos, mais elle ignore l'oisiveté, mère de tant de maux; un travail presque continuel tient son esprit dans un état de calme rarement troublé par les passions; un sommeil court, paisible, suffit pour dissiper ses fatigues, et des aliments abondants, réparateurs, mais non stimulants, soutiennent ses forces sans les exalter. Chez elle, la puberté est un changement physiologique qui s'opère selon les lois uniformes de la nature. Chez les demoiselles de nos grandes cités, c'est le plus souvent une révolution manifestée par un degré plus ou moins prononcé de chlorose et d'hystérie résultant de l'influence d'une civilisation avancée.

La chlorose attaque-t-elle les enfants? On peut répondre affirmativement à cette question. Depuis SAUVAGES (1), on a cité un grand nombre de cas de chlorose chez les enfants. « On a vu, dit GARDIEN (2), des enfants au berceau offrir, outre la pâleur, la décoloration de la peau, des exemples de pica, et désirer, comme les filles atteintes de pâles couleurs, manger de la craie, du plâtre, du charbon, de la suie, etc. Mais, suivant plusieurs auteurs, entre autres M. MARSHALL HALL (*loc. cit.*), l'affection était, dans ces cas, une simple anémie différente de la chlorose. M. BECQUEREL (3) a soutenu récemment la même opinion. Je ne partage pas cette manière de voir. Dans les quelques cas de chlorose, qui se sont offerts à mon observation chez les enfants, je n'ai remarqué aucune différence qui

(1) *Nosol. méthod.* Lyon, 1768.

(2) *Dict des Sciences médic.*

(3) *Cliniq. des hôpit. des enfants*, 3me année, p. 97 et 161.

puisse les faire distinguer de ceux qui caractérisent la même maladie dans les adolescents. La chlorose s'est surtout présentée avec tous ses symptômes chez une petite fille de huit ans, pour laquelle j'ai été appelé au mois d'août 1846. Cette enfant, fille de M. Caux, cultivateur, à Carly, village situé dans la vallée humide et froide de la Liane, n'avait jamais eu que de légères indispositions, quoique d'une constitution délicate. Elle était malade depuis deux mois environ, et présentait l'état suivant : visage pâle, légèrement jaunâtre, un peu bouffi, surtout aux paupières, lèvres et bord libre des paupières décolorés, teinte bleuâtre des yeux, regard languissant, tristesse, tendance au repos et au sommeil; céphalalgie irrégulière, avec douleur obtuse au fond des orbites, affections névralgiques fugaces dans diverses parties du corps; langue pâle, épaisse, appétit dépravé ou pica (la malade mange de la poussière, de la craie, de la cendre, etc.); constipation, éructations, flatuosités, quelquefois tension et gonflement épigastrique avec douleurs vagues dans l'estomac et les intestins; essoufflements, difficulté de respirer dans les mouvements d'ascension ou par une marche accélérée, quelquefois toux sèche, fréquente, irrégulière; pouls faible, facile à déprimer, parfois accéléré sans être fébrile; bruit de souffle chlorotique continu, perçu pendant la contraction du ventricule gauche au moyen du stéthoscope placé au bas du cou, sur l'artère carotide; palpitations presque continuelles, augmentant par l'exercice et produisant la sensation d'une hypertrophie du cœur, que la débilité générale et surtout l'exploration attentive du centre circulatoire ne permettent pas d'admettre, bien que le médecin primitivement consulté se fût prononcé pour l'affirmative et eût regardé la maladie comme incurable.

Après l'administration d'un léger purgatif (manne et rhubarbe), je mis la malade à l'usage d'un vin composé de teinture de mars tartarisée, 60 gram. (unc. II), de teinture alcoolique de gentiane, 45 gram. (unc. I s.), de teinture de cannelle, 12 gram. (drachm. III), de vin blanc de Bordeaux, 1 kilogram. (℔ II). Ce vin, pris d'abord à la dose de 15 gram. (unc. s.) le matin, à midi et vers le soir, fut porté graduellement à celle de 45 à 60 gram. (unc. I s. à unc. II), trois fois par jour. Des frictions avec parties égales de teinture de digitale et de jusquiame furent pratiquées, deux fois par jour, sur la région précordiale, et une pilule d'extrait de jusquiame, d'abord de 5 centigram. (2 tiers de grain), en augmentant progressivement jusqu'à la dose de 10 centigram. (2 grains), fut donnée chaque jour.

Dès les premiers jours de ce traitement, favorisé par les soins hygiéniques convenables, le mieux se fit sentir : l'abattement et la tristesse diminuèrent sensiblement, la couleur naturelle de la peau revint peu à peu, les forces se rétablirent et toutes les fonctions rentrèrent dans leur ordre habituel, bref, la guérison fut complète au bout de deux mois (1).

Melle Caux, maintenant âgée de douze ans, et de nouveau chlorotique, présente absolument les mêmes symptômes, et subit le même traitement depuis quinze jours avec un succès que constate l'amélioration déjà

---

(1) M. le docteur Cabaret a publié, dans le *Journal de la Société de Médecine de Montpellier* (1844), l'observation d'un cas de chlorose chez une fille de neuf ans, qui présente avec celle que je viens de rapporter la plus grande analogie. On diagnostica aussi une affection du cœur, mais le traitement dirigé d'après ce diagnostic aggrava les symptômes. Les préparations de fer, un régime fortifiant et un exercice modéré ont procuré la guérison Le traitement a duré six semaines.

obtenue. J'avais annoncé ce retour comme pouvant avoir lieu à l'âge de puberté. Ma prévision, en se réalisant, est une preuve de plus en faveur de l'identité des deux affections qui, à quatre ans d'intervalle, se sont montrées chez le même sujet.

Le Tempérament. On pense généralement que les tempéraments lymphatiques et nerveux prédisposent à la chlorose. C'est surtout dans la réunion de ces deux tempéraments chez la même personne que je l'ai observée le plus fréquemment. Le tempérament sanguin n'en est pas exempt; mais alors, la maladie est le plus ordinairement le résultat d'une cause morale accidentelle, telle que la frayeur, un amour contrarié, le veuvage, etc. J'en ai observé un cas assez remarquable et que je crois devoir rapporter sommairement :

La domestique de M. De la Hodde, de Wimille, âgée de vingt-deux ans, d'une taille moyenne, d'un tempérament éminemment sanguin et d'une forte constitution; bien réglée, jouissant habituellement d'une bonne santé, ayant été saignée deux fois depuis l'âge de puberté pour cause de pléthore, éprouve une grande frayeur dans la soirée du 1er avril 1847. Dès le lendemain, sentiment de constriction à l'épigastre, tristesse, respiration entrecoupée par des soupirs; les jours suivants, la santé s'altère, l'appétit se perd, devient capricieux; la malade ne veut prendre que des acides et boit du vinaigre. La peau est pâle-jaunâtre, et contraste avec la rougeur circonscrite des joues et l'embonpoint. Les règles, qui reviennent peu de jours après, sont beaucoup moins abondantes, et le sang en est plus fluide. L'état de la malade empirant, on se décide, après un mois, à me consulter. Je trouve les caractères de la chlorose bien manifestes. Le bruit de souffle à

double courant est très-prononcé à la partie inférieure du cou, sur le trajet des gros vaisseaux. Le pouls est développé, mais mou et cédant facilement sous le doigt; des palpitations intermittentes ont lieu et augmentent par le mouvement d'ascension. La malade se plaint, à l'approche des règles, d'un sentiment de lassitude continuelle et d'une douleur gravative dans les lombes et dans le bassin. Les menstrues reviennent à l'époque accoutumée, mais elles sont encore moins abondantes, rougeâtres et plus séreuses. La constipation est très-prononcée et ne cède qu'à l'usage journalier de lavements de décoction de mercuriale annuelle. Je prescris l'usage des pilules ferrugineuses de Vallet, dont on augmente graduellement la dose jusqu'au nombre de 18 par jour. Sous l'influence de ce médicament et d'un régime convenable, le mieux se montre dès les huit premiers jours et se prononce ensuite de plus en plus : le sang des règles est plus consistant, les forces et la gaieté reviennent, enfin, le rétablissement est complet après deux mois de traitement.

Cette observation est remarquable 1° par le changement promptement opéré dans le sang d'une jeune fille qui auparavant l'avait riche en matériaux solides. 2° Par la production de la chlorose, suite d'une vive émotion morale, n'ayant pas donné lieu à l'aménorrhée. 3° Par l'absence de causes débilitantes considérées par la plupart des praticiens comme pouvant seules amener cet état caractéristique des organes et du sang qui constitue la chlorose.

L'effet immédiat du trouble nerveux sur l'hématose, et, par suite, sur la production de la chlorose, me paraît ici de la dernière évidence.

La Constitution. On a de tout temps remarqué que

les sujets d'une constitution faible sont plus facilement atteints des pâles-couleurs.

L'Hérédité. La chlorose n'est pas regardée comme une maladie héréditaire. Cependant, M. Roch, professeur, à Montpellier, a rapporté l'histoire remarquable de quatre filles qui furent successivement chlorotiques, et dont la mère avait été atteinte de cette même maladie.

Le Climat. Cette maladie a été observée dans tous les climats, sous toutes les latitudes. Cela est attesté par les travaux de Sydenham, de Marshall Hall, de Copland, d'Arthwel, en Angleterre; d'Hoffmann, en Prusse, où cette affection régnait endémiquement; de Rasori, de Tommasini, de Speranza, de Fontana, en Italie; de Mercatus, de Roderic a Castro, en Espagne, etc., etc.

La Saison. La chlorose ne paraît pas être plus fréquente dans une saison que dans une autre. Cependant, je crois l'avoir rencontrée un peu plus souvent pendant le froid humide de l'automne et de l'hiver. A cette époque de l'année, les causes débilitantes, favorisées par l'obligation d'une vie sédentaire, peuvent contribuer au développement de cette maladie.

Les Localités. La chlorose est plus fréquente dans certaines localités. On la rencontre surtout dans les pays humides, sillonnés par des rivières, des canaux, ou tenant des eaux en stagnation. Ainsi, suivant M. Vallée (1), les causes de l'endémie, qu'il a observée en 1811 à la Ferté et à Jouarre, auraient été « l'air humide et frais, la température constamment froide,

---

(1) *Thèses de Paris.*

la misère des habitants, qui, pour la plupart, ne peuvent ajouter aux mauvais aliments dont ils font leur principale nourriture qu'un peu de porc salé, des fruits verts ou mal conservés, de l'eau fraîche qu'ils boivent en abondance, la pauvreté de leurs vêtements, l'humidité de leurs maisons. »

Les demeures insalubres, humides, dont l'air n'est pas renouvelé, l'habitation des grandes villes, à cause des habitudes de mollesse et de l'excitation nerveuse signalées plus haut, de la privation de l'influence bienfaisante du soleil et d'un air pur, si nécessaire à une bonne sanguification, favorisent le développement de la chlorose.

Le changement de localité entraîne nécessairement le changement des habitudes; les aliments ne sont plus les mêmes; l'organisme tout entier est modifié par de nouveaux agents extérieurs. M. Cantrel (1) a remarqué que la chlorose affectait surtout les jeunes filles arrivées depuis peu de temps à Paris. Les jeunes filles qui viennent des campagnes de la Flandre habiter comme domestiques les villes de l'Artois et de la Picardie, sont ordinairement atteintes pendant les premiers mois d'aménorrhée, sans avoir cependant le moindre indice de chlorose : elles offrent souvent, au contraire, un état d'hypersthénie et de pléthore, attribué avec raison à des aliments plus abondants et plus riches en principes nutritifs, à un exercice plus modéré, etc. La même chose a lieu, et par des causes identiques, lorsque les jeunes personnes françaises vont habiter l'Angleterre. Je n'ai jamais vu, dans ces circonstan-

---

(1) *Thèses de Paris*, 1842.

ces, la chlorose résulter de la suspension des menstrues.

Le Repos et la Fatigue. Le sommeil, l'oisiveté, les veilles prolongées et les fatigues prédisposent à la chlorose comme causes débilitantes.

La Profession. Quoique l'on ne puisse établir d'une manière précise l'influence des professions sur la production de cette maladie, il est pourtant vrai de dire que les occupations sédentaires et dans des lieux peu aérés ou dont l'air est vicié, en favorisent le développement (1). MM. Forbes, Tweedie et Conolly (2) disent que dans les villes manufacturières de l'Angleterre, et particulièrement à Nottingham, les jeunes ouvrières, renfermées en grand nombre et penchées sur des métiers à dentelles, deviennent pâles, languissantes et constipées; l'appétit se déprave, la respiration est haletante, les gencives se boursoufflent et se décolorent, les dents se gâtent, et cet état est bientôt suivi de tous les symptômes qui caractérisent la chlorose. M. Marshall Hall a trouvé aussi cette maladie extrêmement fréquente dans les manufactures où les enfants travaillent assis pendant des journées entières. Les auteurs que nous venons de citer ont remarqué, en

(1) Une maladie qui, si elle n'est pas une véritable chlorose, se rapproche plus qu'aucune autre de cette dernière, attaqua épidémiquement, en l'an XI de la république, les ouvriers d'une galerie des mines de charbon en exploitation à Anzin, près de Valenciennes. Le gaz hydrogène sulfuré, dont l'action délétère sur l'économie est bien connue, a été regardé comme la cause la plus vraisemblable de l'épidémie. Après divers traitements employés inutilement, la limaille de fer, à la dose d'un gros par jour, a triomphé de la maladie. (Voyez, pour les détails intéressants de cette affection, *Journal de* Corvisart, Leroux *et* Boyer, t. I, p. 1-71-138, et le *Dict. des Sciences médicales*, art. *Anémie*, t. II, p. 81 et suiv.)

(2) *The cyclopedia of practical med.* Lond. 1833, vol. I, p. 378.

outre, que les domestiques, et surtout les cuisinières, étaient bien plus fréquemment atteintes de chlorose que les autres femmes.

M. Cantrel (*op. cit.*), qui a comparé les différentes professions dans lesquelles s'est montrée cette maladie, est arrivé à constater qu'un tiers des chlorotiques était dans la classe des domestiques; mais il fait judicieusement remarquer que dans certains cas la nourriture était insuffisante, que les individus habitaient Paris depuis peu de temps, que les fatigues étaient excessives, les chambres destinées au repos petites, glacées en hiver, brûlantes en été, enfin, que les peines morales, de l'ennui, du dégoût, etc., etc., venaient en aide à toutes les circonstances physiques pouvant servir au développement de la chlorose. Le reste des malades se trouve réparti par M. Cantrel d'une manière à peu près égale entre les divers états, de sorte que son travail, sous ce rapport, ne saurait fournir rien de certain sur l'influence des professions.

Les Attaques antérieures. « La chlorose, disent MM. Trousseau et Pidoux (1), est une maladie dont les femmes se souviennent toute leur vie, en ce sens qu'elles sont sans cesse sous l'influence de la récidive, ou bien, ce qui est le plus commun, qu'elles conservent, avec les apparences de la santé, la plupart des troubles fonctionnels qui formaient l'apanage de la chlorose. » Cette assertion, quoique formulée d'une manière absolue, ne saurait être vraie à tous égards, puisque nous voyons journellement la chlorose, résultant des phénomènes de la puberté, disparaître sans

(1) *Trait. de thérapeut. et de mat. méd.*

retour avec les causes qui l'ont produite. J'ai connu, il est vrai, beaucoup de femmes qui n'ont pu se préserver du retour de la chlorose, pendant un grand nombre d'années, qu'en faisant un usage fréquent et varié des préparations ferrugineuses; mais ces femmes, âgées pour la plupart de plus de vingt ans, étaient d'une faible constitution, d'un tempérament lymphatique et originellement anémiques. Ainsi donc, dans tous les cas, la récidive de la maladie n'a lieu que lorsque les causes immédiates subsistent, que le traitement a été incomplet, ou qu'un état constitutionnel permanent y prédispose.

CAUSES OCCASIONNELLES DE LA CHLOROSE.

Il est très-difficile de déterminer, d'une manière satisfaisante, les causes occasionnelles de la chlorose. L'invasion en est si insensible et si insidieuse dans la plupart des cas, que l'on peut prendre pour des causes les premiers symptômes du mal.

On a signalé, comme pouvant causer cette maladie, l'altération du sang par une mauvaise nourriture, par l'usage des bains chauds, des boissons débilitantes, etc., l'aménorrhée, la constipation, la gastrite chronique et les lésions organiques des viscères abdominaux, les obstacles à l'hématose, la subinflammation des vaisseaux capillaires, la grossesse, l'affection du grand sympathique ou un état du système nerveux par des causes morales, telles que le chagrin, un amour contrarié, le veuvage, etc.

Nous allons jeter un coup-d'œil sur ces différents points.

L'altération du sang par une nourriture insuffisante

ou de mauvaise nature, des boissons débilitantes, des bains chauds, etc. Lorsque l'alimentation est insuffisante ou de mauvaise qualité, le sang ne recevant plus les matériaux nécessaires pour réparer les pertes qu'il fait continuellement, doit plus ou moins s'altérer. Ainsi, les substances peu riches en azote, les viandes et les poissons salés qui se digèrent difficilement, les légumes, les fruits secs, le régime végétal, peuvent, chez des sujets déjà faibles de constitution, occasionner la chlorose.

On voit, dans l'ouvrage de M. Piorry (1), une observation de M. G..., qui, à la suite de chagrins domestiques, résolut de se laisser mourir en prenant chaque jour une quantité moindre d'aliments; il éprouva tous les symptômes qui caractérisent l'état chlorotique : son existence se prolongea ainsi pendant deux mois. A l'autopsie, les organes furent trouvés complètement exsangues; il y avait en tout quelques cuillerées de sang dans les cavités du cœur et dans les grosses veines.

Les boissons aqueuses, mucilagineuses ou non fermentées, longtemps continuées, peuvent amener un état d'asthénie analogue à la chlorose. Hoffmann prétend que l'abus des liqueurs fermentées et des vins de mauvaise qualité peut aussi produire cette maladie. Peut-être cet abus a-t-il, dans quelques cas, coïncidé avec des causes plus probables et qui auront échappé à la sagacité de l'observateur.

L'abus des bains chauds a été regardé aussi comme pouvant occasionner la chlorose.

---

(1) *Traité de pathologie iatrique ou médicale et de méd. prat.* 1841.

Hoffmann, Gardien, Desormeaux et Blache (1) attribuent la chlorose au dérangement des digestions, et, par suite, à l'atonie générale. « L'état d'atonie du système, dit Gardien, produit d'abord le défaut d'évacuation périodique, et à mesure qu'il devient plus intense, il développe cette décoloration qui constitue la chlorose. La méthode curative, sanctionnée par l'expérience, prouve que l'adynamie des organes digestifs, qui est la cause de la suppression des règles, est aussi la cause première de la chlorose; les remèdes toniques et fortifiants en font toujours la base, et remédient, en même temps, à la chlorose et au défaut de menstruation, parce qu'ils sont deux effets produits par une même disposition de l'économie (2). »

Gardien n'a pas vu que l'état chlorotique ne consiste pas seulement dans la débilité des organes. En invoquant aussi le traitement comme pierre de touche, ne voit-on pas, en effet, que les toniques ordinaires, tels que le quinquina, les amers, les stimulants les plus énergiques, qui réussissent dans tous les autres genres d'asthénie, sont presque toujours insuffisants contre la chlorose, tandis que le fer seul réussit? Cet effet exclusif du fer ne prouve-t-il pas péremptoirement que l'altération du sang donne à la maladie un tout autre caractère que celui de l'atonie pure et simple de l'organisme? *Naturam morborum curationes ostendunt.* (Selle, *Pyreth. meth. rudim.*) Ce principe, qu'il ne faut pas généraliser, trouve ici une juste application.

On peut conclure de ce que nous venons de dire, que l'on a souvent confondu la chlorose, qui présente

---

(1) *Dict. de Méd.*, en 30 vol.
(2) *Dict. des Scienc. méd.*, t. V, p. 131.

des particularités spéciales, avec l'anémie qui, au premier coup d'œil, n'en diffère pas essentiellement. Dans l'une comme dans l'autre affection, c'est à l'état du sang, à la diminution de ses matériaux solides, qu'il faut attribuer l'apparition graduelle des symptômes; mais en faisant la part de l'analogie, nous devrons aussi, en traitant du diagnostic de la chlorose, faire celle de la différence qui existe entre ces deux maladies.

L'Aménorrhée. Peut-on admettre l'aménorrhée comme cause réelle de la chlorose, lorsque des femmes abondamment réglées, des enfants et même des hommes peuvent être atteints de cette maladie? Non, sans doute; et cependant l'opinion, qui fait consister cet état morbide comme dépendant exclusivement de la suppression des menstrues, a compté le plus grand nombre de partisans. Elle a été soutenue par RODERICUS A CASTRO (1), MERCATUS (2), PRIMEROSE (3), CULLEN (4), PINEL (5), etc. *Hoc post hoc, ergo propter hoc;* c'est ainsi que l'on raisonne souvent, surtout en médecine. Une suppression des règles succède à une cause accidentelle et subite; un état chlorotique se manifeste quelque temps après, on est tout naturellement porté à croire que l'aménorrhée en est la cause unique, et l'on se dispense de la recherche des circonstances préexistantes, et de tout ce qui révèle la simultanéité

---

(1) *De universâ mulierum morborum medicinâ, etc.* Hambourg, 1661.

(2) *De mulierum, virgin. et viduarum, etc., morbis et symptom.* Francfurt. 1608.

(3) *De morbis mulierum,* lib. V. Roderic. 1655.

(4) *First lines of the practice of physic.* Edimb. 1802.

(5) *Nosographie philosophique,* 1818.

d'effet du trouble nerveux sur l'utérus et sur l'hématose. On oublie aussi que la chlorose suit rarement la suppression subite de l'écoulement périodique, et que, lorsque cela a lieu, les signes de l'altération du sang disparaissent pour l'ordinaire plus ou moins longtemps avant l'aménorrhée. On est donc fondé à regarder cette dernière, non comme cause de la chlorose, mais comme une affection concomitante, ou comme un effet de l'état de débilité et d'anémie qui met l'organisme dans l'impossibilité de fournir les matériaux de la menstruation. Toutefois, il me paraît rationnel d'admettre que l'aménorrhée, par les troubles qu'elle produit dans l'économie, surtout à l'époque de la puberté, peut contribuer à augmenter l'altération primitive du sang.

L'inertie des organes génitaux ou le trouble que leur action irrégulière porte sur ceux de la nutrition et de la sanguification. L'inertie des organes génitaux ou le trouble que leur action irrégulière porte dans la nutrition et l'hématose, est indiquée par Cabanis (*loc. cit.*) comme cause prochaine de la chlorose. Lorsqu'il y a langueur des organes génitaux, il survient, dit cet auteur, une espèce de maladie dont le principal symptôme est l'inertie de la sanguification. « Ce flux (les menstrues) ne saurait avoir lieu lorsque les organes de la génération, et particulièrement les ovaires, négligent d'entrer en action ; car alors, les artères ne reçoivent point ce surcroît de ton, et le sang, cette impulsion forte, qui leur viennent de ces organes..., l'utérus restant dans l'inertie par l'effet sympathique de celle des ovaires, n'appelle point une quantité plus con-considérable de sang dans ses vaisseaux artériels ;

et les matériaux de l'hémorrhagie locale manquent eux-mêmes (1). »

Il en est de ces explications physiologico-pathologiques comme de beaucoup d'autres; on peut toujours trouver une théorie pour appuyer une hypothèse et une théorie contraire pour la réfuter. Le praticien peut heureusement faire abstraction, dans la plupart des cas, des causes prochaines et obscures, pour ne s'occuper que de la symptomatologie et du diagnostic, sources réelles des indications curatives : *Qui signorum cognitionem habuerit, is solus ritè ad curationes aggredietur* (Hipp. *de medic.*).

La Constipation. La constipation est un symptôme si fréquent de la chlorose, et le soulagement qu'on obtient en la faisant cesser est si marqué que quelques médecins ont cru qu'elle causait ou du moins qu'elle entretenait la maladie. Hamilton (2), auteur d'un ouvrage estimé sur les purgatifs, n'hésite pas à regarder la constipation qui, dit-il, précède tous les autres symptômes, comme pouvant donner lieu à la chlorose. C'est évidemment prendre l'effet pour la cause.

La gastro-entérite chronique et les lésions organiques des viscères. La gastrite chronique peut compliquer la chlorose; elle peut aussi contribuer à sa production en empêchant les fonctions digestives de fournir les principes réparateurs du sang. Il en est de même du rétrécissement du pylore, des vomissements fréquents, de l'engorgement du mésentère et des glandes mésenté-

---

(1) *Rapp. du Physique et du Moral*, t. V des *OEuvres complètes*, p. 320 et 321.

(2) *Observations on the utility and administration of purgat. medecin. in Several diseases.* Edymb. 1806.

riques, etc. Toute cause qui altère les fonctions digestives a sa bonne part dans la production de la chlorose; mais on ne saurait admettre, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, qu'elle peut, elle seule, déterminer cet état caractéristique et spécial de la maladie, caractère qu'on n'observe point dans l'asthénie ordinaire, soit essentielle, soit symptomatique d'une lésion organique.

Les obstacles à l'hématose. Tout ce qui, en agissant sur les organes circulatoires ou respiratoires, s'oppose à une complète hématose, peut amener l'état chlorotique. Ainsi 1° la cardite, l'endocardite, la péricardite, en empêchant les contractions du cœur d'être complètes, déterminent un appauvrissement du sang. M. Lecanu, sur la demande de M. Gendrin, en 1833, ayant analysé le sang de trois hommes et de cinq femmes atteints de ces affections, a reconnu une diminution sensible dans les globules et dans la fibrine, et une augmentation dans le sérum. 2° Les obstacles dans les voies aériennes, par la présence de mucosités, de tubercules, d'hydatides, etc., en empêchant l'air d'arriver, en quantité suffisante, dans les vésicules pulmonaires. 3° La compression de la poitrine et de l'abdomen, que l'on remarque si fréquemment chez les jeunes personnes qui, trop souvent victimes de la mode, se serrent pour amincir leur taille. 4° Les lésions du poumon, l'emphysème. 5° Les lésions des nerfs qui président à la respiration. 6° L'absorption des gaz impropres à la respiration, des miasmes putrides, des émanations des marais, des lieux infectés d'épidémies, du charbon, etc. M. Morizot (1) dit que sur 40 obser-

---

(1) *Thèses de Paris*, 1841.

vations de chlorose qu'il a recueillies, 15 malades au moins avaient subi, par la nature de leurs occupations, les émanations du charbon. Il rapporte trois cas dans lesquels des femmes, saisies par le gaz acide carbonique, perdirent connaissance, et présentèrent des symptômes analogues à ceux de la chlorose. Dans le Calaisis, les lingères qui se servent pour repasser de fers creux, ouverts sur les côtés, et remplis de charbon ardent, sont pour plus de moitié dans le nombre des chlorotiques que j'y ai observées pendant vingt ans.

La subinflammation des vaisseaux capillaires. RASORI, TOMMASINI et d'autres médecins italiens assignent, pour cause de la chlorose, une subinflammation des vaisseaux capillaires, ayant pour effet immédiat une modification dans la composition du sang. M. PIORRY (*ouv. cit.*) dit à ce sujet : « Ce liquide éminemment vivant étant en contact immédiat avec les agents qui y sont portés, rien n'est plus simple que d'admettre sa lésion primitive; de plus, les phénomènes d'une foule de poisons prouvent que ces altérations sont rapides et d'une extrême gravité. »

La Grossesse. M. ANDRAL a fait voir que, pendant la grossesse, il y a diminution des globules du sang, et par conséquent cause suffisante pour la production de la chlorose. M. CAZEAUX a présenté à l'Académie de Médecine de Paris (1) un travail sur la nature chlorotique des troubles fonctionnels chez les femmes enceintes, et qui sont généralement attribués à la pléthore. Suivant ce médecin, ces troubles, si communs, tels que céphalalgie, étourdissements, vertiges, tinte-

(1) Séance du 19 février 1850.

ments d'oreille, dyspnée, palpitations, etc., sont dûs le plus fréquemment à la chloro-anémie. On pourrait, dit l'auteur, à la rigueur, distinguer, chez les femmes enceintes, une pléthore sanguine très-rare, une pléthore séreuse très-commune.

M. Cazeaux étaie cette proposition sur les résultats de l'analyse chimique du sang, sur les symptômes mêmes présentés par les malades, et sur les heureux effets qu'on retire d'une alimentation animale et de l'usage des ferrugineux.

J'ai rencontré souvent ce genre d'affection pendant la grossesse. L'aggravation des symptômes par l'emploi des saignées me l'a fait distinguer dès le début de ma pratique. Elle présente des caractères qui ne permettent pas de la confondre avec la pléthore sanguine (1).

L'affection du grand sympathique ou un état du système nerveux causé par des affections morales. Copland (*ouv. cit.*), trouvant que les fonctions de la digestion, de la circulation, de la nutrition, de la génération, sont imparfaitement accomplies chez les chlorotiques, se croit fondé à conclure que la maladie provient d'une action insuffisante du grand sympathique, lequel, comme on le sait, préside à toutes ces fonctions. M. Jolly (2) pense aussi que les diverses formes de la chlorose qu'il identifie sous la seule dénomination d'hydroémie, ne constituent pas, comme on l'a pensé, une affection directe et essentielle du sang, mais bien

(1) J'ai vu, chez une jeune dame anglaise, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, la chlorose se déclarer presque immédiatement, au cinquième mois de la grossesse, après l'application de dix sangsues derrière l'oreille droite, où siégeait une douleur névralgique intense.

(2) *Revue médicale*, 1839. — *Journ. des Conn. médico-chir.* 1839-1840.

un effet d'asthénie nerveuse ayant pour résultat nécessaire une hématose imparfaite, une détérioration de la vitalité propre du sang. Suivant M. Jolly, l'état anémique, ainsi considéré comme étant lié à une affection primitive de l'innervation, rend parfaitement raison de la simultanéité des désordres qui s'opèrent dans les divers appareils sensitif, respiratoire, circulatoire, musculaire, digestif, sexuel, etc.

Les peines morales, en jetant le trouble dans le système nerveux, et par suite, dans les fonctions assimilatrices, peuvent occasionner la chlorose. Dans tous les auteurs, on trouve des exemples de jeunes filles devenues chlorotiques à la suite de chagrins domestiques. Cette cause joue aussi un grand rôle dans la marche, dans les sýmptômes et dans la durée de la maladie. J'ai rapporté l'observation d'une jeune fille devenue tout-à-coup chlorotique, sans aucune prédisposition à cette maladie, à la suite d'une peur. Depuis, j'ai eu à constater le même effet chez une jeune fille de la campagne, qui avait été frappée par des jeunes gens; elle fut immédiatement atteinte de chlorose, et ne devint que peu à peu aménorrhéique.

Toutes les impressions morales, toutes les passions vives peuvent, en agissant sur un système nerveux qui ne rencontre dans les organes qu'une réaction faible et irrégulière, donner lieu à la chlorose. C'est ainsi que l'on observe comme causes occasionnelles les plus fréquentes de cette maladie, l'ennui, la nostalgie, la captivité, la jalousie, l'ambition, la colère, l'abus ou la privation des plaisirs de l'amour, les spectacles, le célibat, la masturbation, un amour contrarié, etc.

Il résulte de ce que nous venons d'exposer sur les

causes de la chlorose, que tout ce qui peut jeter le trouble ou amener la débilitation dans les appareils de la digestion, de la circulation ou de la respiration, peut contribuer puissamment à la production de cette maladie. Du reste, les causes prochaines de la chlorose, le plus souvent obscures, comme celles de tous les dérangements fonctionnels qui n'arrivent que progressivement, peuvent être confondues, s'identifier, comme nous l'avons dit plus haut, avec les premiers symptômes, et constituer le début même de l'affection. Le siége et la nature de cette affection sont aussi obscurs que ses causes immédiates, auxquelles ils sont liés. Dans l'état actuel de la science, et au point de vue médico-pratique, je pense que l'on doit se borner à considérer la chlorose comme une altération du sang entraînant nécessairement la difficulté et l'irrégularité dans toutes les fonctions de l'économie. Mais d'où vient, me dira-t-on, l'altération du sang? Je répondrai, comme pour la nature de la plupart des maladies, *je n'en sais rien*. Vouloir tout expliquer. c'est créer de vaines théories qui, prenant leur source dans l'imagination, brillent plus qu'elles n'éclairent, et égarent souvent le médecin, au lieu de le diriger dans la voie de l'observation et de l'expérience : « *Porrò autem in scribendâ morborum historiâ, seponatur tantisper oportet quæcumque hypothesis philosophica, quæ scriptoris judicium præoccupaverit, quo facto tum demum morborum phenomena clara ac naturalia, quantumvis minuta per se accuratissimè adnotentur* (1). »

---

(1) Sydenham. *Opera universa*. Edit. tertia. Lond. 1705. Præfat.

MARCHE, DURÉE, TERMINAISON DE LA CHLOROSE.

La chlorose étant lente dans sa marche comme dans son développement, on ne peut pas dire, avec Hoffmann (*l. cit.*) qu'elle devient chronique lorsqu'on la laisse s'invétérer; puisque dès le début elle a ce caractère.

Sous le rapport de la marche, la maladie ne présente rien de particulier, si ce n'est une grande variété dans l'ordre d'apparition des symptômes. Cependant, nous devons dire que si, pour l'ordinaire, la chlorose a une marche continue, elle a aussi quelquefois une marche intermittente : ainsi, elle peut durer un mois, disparaître et revenir alternativement au bout d'un certain temps (1). Dans les intervalles les malades paraissent jouir d'une bonne santé. D'autres fois la maladie offre des alternatives de bien et de mal sans disparaître complètement; il y a alors chlorose continue avec exacerbations irrégulières.

La durée de la maladie est indéterminée. Je l'ai vue plusieurs fois cesser spontanément chez les jeunes filles; alors, après quelques irrégularités, la menstruation finit par s'établir. C'est surtout à la campagne, au milieu des circonstances hygiéniques les plus favorables, qu'on observe cette heureuse solution. Mais ordinairement la chlorose ne tend pas à se dissiper par les seuls efforts de la nature. Sa durée est longue; elle

---

(1) Le docteur Gros m'a dit avoir donné ses soins à une jeune fille de la campagne, chez laquelle la chlorose revenait lorsqu'elle laissait pousser sa longue et épaisse chevelure : la maladie disparaissait quand cette dernière était coupée.

peut se prolonger des mois, des années entières, récidiver plusieurs fois. La convalescence elle-même en est pénible et de longue durée. Abandonnée à elle-même, elle favorise le développement des scrofules et des tubercules.

Lorsqu'on emploie un traitement convenable, la terminaison de la chlorose est le plus souvent heureuse. Cependant on ne doit pas regarder cette maladie comme de peu d'importance, car quelques malades sont emportés par une mort subite. M. Marshall Hall (*l. cit.*) en cite quatre exemples dont il a été témoin, et ma pratique m'en a offert un cas en 1819, chez une jeune fille de dix-huit ans, habitant une chaumière dans le marais, près de la ville de Guines. Cette jeune fille, privée de soins et de traitement, était accablée à la fois sous le poids de la misère et de la maladie. J'ai regretté de n'avoir pu rechercher par l'autopsie la cause immédiate de la mort : la famille s'est refusée à l'ouverture du corps.



COMPLICATIONS DE LA CHLOROSE.

Par elle-même, ainsi que nous l'avons dit, la chlorose, convenablement traitée, serait rarement mortelle si aucune autre lésion ne venait s'y joindre. Mais elle peut se compliquer d'une affection préexistante ou simultanée, ou faire naître des lésions organiques mortelles.

L'*aménorrhée* a été tour à tour, suivant les auteurs, regardée comme symptôme, comme complication ou comme cause. Nous avons vu plus haut que la chlorose peut exister sans aménorrhée, et nous avons démon-

tré, en parlant de l'étiologie, que la suppression des règles est l'effet et non la cause de la maladie.

La *leucorrhée* accompagne quelquefois la chlorose et a été regardée aussi comme cause et quelquefois comme complication de cette maladie. Je pense que l'écoulement leucorrhéique est plutôt un des symptômes de la dysménorrhée qu'on rencontre si souvent dans la chlorose : elle résulte souvent des efforts impuissants de l'utérus pour produire la menstruation. Elle est quelquefois produite par la débilité générale et surtout par celle des voies digestives.

Les accidents nerveux, l'hystérie, les spasmes, etc., viennent souvent se joindre à la chlorose. Les névralgies, disent MM. Trousseau et Pidoux (1), sont tellement fréquentes chez les chlorotiques, que sur 20 femmes, 19, peut-être, en sont atteintes; presque jamais, ajoutent-ils, elles ne s'observent chez les hommes. J'ajouterai qu'elles ne sont pas aussi fréquentes chez les femmes de la campagne, où je les ai même très-rarement rencontrées, que chez les dames de la ville, dont le système nerveux est surexcité par un plus grand développement de la vie de relation.

La *gastrite* et l'*entérite chronique* sont des complications admises par la plupart des auteurs, et que j'ai observées surtout chez les femmes habituées à un genre de vie excitant, faisant abus des spiritueux, du café noir, etc.

La *gastralgie* accompagne plus souvent la chlorose que la gastrite et l'entérite; quand, par son degré d'intensité, elle est une complication de la maladie, elle

---

(1) *Traité de Thérap. et de Mat. méd.* Art. *Fer.*

prend un caractère particulier. Ainsi, elle a une forme périodique ou intermittente; les accès sont d'abord rares, puis ils se reproduisent plusieurs fois dans la journée; l'ingestion des aliments dans l'estomac est la cause la plus fréquente de leur retour, quoiqu'elle paraisse produire immédiatement quelque soulagement. Souvent ces gastralgies alternent avec des douleurs névralgiques occupant tantôt un point, tantôt un autre, mais se liant le plus souvent à la névralgie intercostale. Cette complication se rencontre aussi fréquemment chez l'homme que chez la femme, mais avec cette différence que chez le premier l'affection nerveuse, concentrée sur les voies digestives, se traduit rarement par des alternatives de douleurs névralgiques.

Lorsqu'il y a suppression des règles, on a noté comme complications, l'épistaxis, l'hématémèse, le mélœna, le flux hémorrhoïdal, l'hémoptysie et d'autres déviations. Chez une chlorotique de dix-neuf ans (Melle Cazin-Guilbert, de Sames-aux-Bois), d'un tempérament éminemment lymphatique, ayant les cheveux roux, irrégulièrement menstruée depuis l'âge de quinze ans, et enfin aménorrhéique depuis six mois, j'ai observé, en 1839, une exsudation séro-sanguine mensuellement périodique au sommet de la tête. Cette diapedèse partielle occupait un espace circulaire de quatre centimètres de diamètre, était beaucoup plus abondante pendant la nuit, et durait deux à trois jours. Il n'y avait aucun changement à la peau de cette partie, sur laquelle un linge plié en plusieurs doubles était renouvelé jusqu'à cinq et six fois dans les vingt-quatre heures. Cette singulière déviation a cédé au traitement ferrugineux dirigé contre la chlorose, et vers la fin de la

maladie, à une excitation légère et continue de l'utérus, provoquée par l'usage journalier du safran, de l'armoise en infusion et, de temps en temps, des pilules d'aloës et d'extrait de rue. Ces moyens ramenèrent la menstruation normale après la guérison complète de la chlorose.

M. Blaud (1) rapporte l'histoire d'une chlorotique atteinte d'une amaurose qui, selon toute apparence, était produite par l'altération du sang, lequel n'excitait plus convenablement l'appareil de la vision. Je crois ce fait assez intéressant pour le reproduire en entier : « Marguerite Combet, âgée de vingt-un ans, irrégulièrement menstruée, était chlorotique depuis dix-huit mois, et depuis un an amaurotique, lorsqu'elle fut amenée à M. Blaud le 5 décembre 1838. Aux symptômes de la chlorose s'était jointe, dans le mois de décembre 1837, une céphalalgie vive au côté gauche du front, qui, peu après, fut suivie de la dilatation de la pupille du même côté avec un obscurcissement de la vue, qui finit par une cécité complète. Bientôt la vision du côté droit avait commencé à s'affaiblir et la malade pouvait à peine se conduire, lorsque M. Blaud l'examina. Les symptômes de la chlorose étaient évidents : la pupille de l'œil gauche était largement dilatée et ne se contractait pas à la lumière; celle de l'œil droit, dilatée aussi, était encore un peu sensible à l'action de ce fluide. La vision était abolie à gauche, très-affaiblie à droite, et tout portait à croire que la cécité serait devenue complète si la maladie avait été abandonnée à elle-même. Le 5 décem-

---

(1) *Bull. de Thérap.*, t. XVII, nov. 1839.

bre, pilules anti-chlorotiques (1); le dixième jour, la chlorose s'était entièrement dissipée, et avec elle tous les symptômes amaurotiques : les pupilles n'étaient plus dilatées et avaient repris leur contractilité normale à la lumière; la vision était pleinement rétablie. »

La *stérilité* accompagne souvent la chlorose et en est la conséquence. Quand l'hématose est viciée, que le sang est privé de son principe colorant, les fonctions de la matrice et des ovaires peuvent, comme toutes les autres, être troublées ou même suspendues totalement en ce qui est relatif à la production des germes et à la transmission de la semence. M. Blaud (*l. c.*) rapporte quatre observations de stérilité chez des chlorotiques. Les personnes, qui en font le sujet, avaient de quinze à vingt-deux ans; toutes étaient mariées et pas une n'avait encore pu concevoir; à peine le traitement anti-chlorotique eut-il été administré, que ces jeunes femmes recouvrèrent tout à la fois et leur fraîcheur et leur embonpoint, et que toutes devinrent mères très-promptement. J'ai vu la stérilité chez une jeune femme de vingt-un ans, chlorotique et réglée, mariée depuis un an, cesser après un mois de traitement. Dans un autre cas tout-à-fait semblable, chez une jeune femme de dix-neuf ans, la grossesse a eu lieu malgré la chlorose la plus caractérisée, et le même traitement a été employé avec succès pendant les trois premiers mois de la gestation. J'ai encore rencontré un cas de grossesse chez une chlorotique, jeune fille de dix-huit ans; mais il est à remarquer que, dans

(1) Voir au traitement de la chlorose la formule des pilules ferrugineuses de Blaud.

ces circonstances, la menstruation, quoique très-peu prononcée, avait eu lieu avant la conception.

Dans quelques cas, on a observé chez les chlorotiques des idées érotiques, une grande propension à l'acte vénérien. C'est ce penchant aux plaisirs de l'amour qui a fait dire à CHAMBON (1) que la chlorose était un état d'éréthisme vers la matrice. C'était prendre l'exception pour la règle.

L'*incontinence d'urine* accompagne quelquefois la chlorose. Chez une jeune fille, atteinte de cette dernière maladie, il y avait en même temps incontinence d'urine; dans le but de guérir les deux affections à la fois, M. le docteur MONDIÈRE prescrivit des pilules de sous-carbonate de fer à haute dose et 30 gram. (2 onc.), matin et soir, d'un vin composé de quinquina, de gentiane, de camomille romaine et de sous-carbonate de fer. Au bout d'un mois, guérison complète de l'une et de l'autre affection (2).

M. POUJOL, de Montpellier, a cité trois ou quatre cas de chlorose avec *aphonie* complète qui a duré tout le temps de la maladie.

L'*engorgement des poumons, la phthisie, l'hypertrophie du foie, l'hydropisie, l'engorgement et les diverses altérations des ovaires et de la matrice* peuvent aussi compliquer la chlorose. Il en est de même des scrofules, des dermatoses, de la syphilis, etc., etc.

Nous avons parlé de la chlorose ménorrhagique.

Suivant HOFFMANN, les *vers lombrics* se produiraient

---

(1) *Maladies des femmes, divisé en cinq traités, etc.;* 8 vol. Paris, an VII; 2me édition.

(2) *Journ de Méd. et de Chir. prat.* 1837. p. 179. (Extrait de la *Presse médicale,* 1837.)

plus facilement dans les intestins des chlorotiques, sans doute à cause des troubles de la digestion. M. CAZIN (1) a observé, chez une jeune fille chlorotique, âgée de dix-sept ans, un accès de manie avec fureur qui cessa à l'instant même, après l'expulsion par le vomissement de quatre lombrics vivants.

Des *fièvres muqueuses, bilieuses, adynamiques, ataxiques, continues ou intermittentes* (2) peuvent survenir pendant le cours de la chlorose. Ces complications sont plus ou moins graves selon l'intensité de ces fièvres. Quand elles prennent le caractère typhoïde, elles sont presque toujours mortelles, à cause de l'altération du sang et de la débilité générale. Diverses phlegmasies aigues ou chroniques peuvent aussi compliquer la chlorose.

M. MARSHALL HALL cite un cas d'*érythème noueux*. Était-ce une complication, un effet ou une simple coïncidence? J'ai rencontré assez souvent cet érythème chez des femmes qui venaient d'éprouver une suppression ou une diminution notable des règles : je ne l'ai jamais observé dans la chlorose.

Les *épanchements séreux* ont été signalés par presque tous les auteurs comme pouvant compliquer la chlorose dont ils sont plus ordinairement la suite. M. BEAU (*l. c.*) a même remarqué des apoplexies séreuses. Un cas analogue, et que je crois devoir rapporter ici, s'est offert à mon observation :

Melle Courta, âgée de quatorze ans, d'un tempéra-

---

(1) *Des vers ascarid. lombricoïdes, etc.* Mémoire couronné, en 1849, par la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

(2) J'ai vu plusieurs fois les fièvres intermittentes prolongées amener la chlorose en même temps que l'engorgement de la rate.

ment lymphatique, non réglée, chlorotique depuis trois mois, et n'ayant employé pour tout traitement que quelques doses de vin d'absinthe, fut prise, le 1er novembre 1811, vers huit heures du soir, après un état de somnolence non fébrile qui datait de trois jours, d'une perte complète de connaissance. Appelé immédiatement, je trouvai la malade dans l'état suivant : Face extrêmement boursoufflée, impossibilité pour moi de soulever la paupière et d'ouvrir les yeux, tant le pourtour de ces parties est engorgé par l'infiltration séreuse; immobilité de tout le corps, sensibilité presque éteinte, état comateux; pouls petit, irrégulier, lent, chaleur de la peau diminuée, tissu cellulaire des extrémités inférieures très-infiltré, œdémateux; constipation habituelle (*sinapisme à la plante des pieds, larges vésicatoires aux jambes, frictions sur les membres avec l'ammoniaque et l'alcool camphré, étendus dans une suffisante quantité d'eau*). Les sinapismes sont restés appliqués pendant deux heures. Urines presque nulles.

A onze heures du soir, le même jour, la malade revient un peu à elle-même, se plaint de la douleur causée par le sinapisme, mais elle ne peut parler : la langue semble paralysée (*collutoire* de moutarde en poudre délayée dans peu d'eau); le pouls est plus développé, moins irrégulier; il y a somnolenee, assoupissement.

Le lendemain matin (2 novembre), l'assoupissement est interrompu par quelques mouvements; la malade a reeouvré un peu la parole, mais elle n'exprime que des idées ineohérentes quand on la réveille, et retombe immédiatement dans un sommeil irrésistible; le pouls est redevenu petit, intermittent et très-faible, ne bat-

tant que cinquante fois par minute; la langue est épaisse, blanche, décolorée (vin généreux avec teinture de cannelle et alcool de mélisse, à prendre par petites doses souvent répétées, — potion composée d'infusion de serpentaire de Virginie, 124 gramm. (unc. IV), d'acétate d'ammoniaque, 24 gramm. (drachm. VI), de teinture de Scille, 4 gram. (drachm. I), de teinture de cannelle, 12 gram. (drachm. III), de sirop d'écorce d'orange, 30 gram. (unc. I); à prendre par cuillerée d'heure en heure. — Calomel, 40 centigram. (gr. VIII); — frictions à l'hypogastre et à la partie interne des cuisses avec parties égales de teinture de Scille et d'huile essentielle de térébenthine).

Le 3 novembre, au matin, la sécrétion urinaire est considérablement augmentée; une exsudation abondante de sérosité a lieu aussi par les plaies des vésicatoires. Le calomel a provoqué trois selles de matières muqueuses, vertes, semblables à de l'oseille cuite délayée. La malade a recouvré toute sa connaissance, et répond avec justesse aux questions qu'on lui adresse; mais elle retombe aussitôt dans l'assoupissement; le pouls est moins lent (66 pulsations), régulier, un peu plus développé; la face est moins infiltrée.

Le 4, les urines sont toujours aussi abondantes, ainsi que l'exhalation séreuse des vésicatoires. L'œdème disparaît rapidement, les yeux s'ouvrent avec facilité, l'assoupissement a cessé, les forces augmentent, tout semble rentrer dans l'ordre, en un mot, le mieux est évident. (*On ne réitère pas le calomel; — continuation de la potion, en en éloignant les doses;*) — Vin de gentiane avec addition de 8 gram. (drachm. II), de bicarbonate de potasse par litre (℔ II), à prendre à la dose de 90 gram. (unc. III) par jour.

Le 5, la malade entre en convalescence. On ne continue pour tout médicament que l'usage du vin de gentiane alcalin. Il ne reste au bout de quinze jours que la chlorose réduite à son état de simplicité, et que l'on combat efficacement par l'emploi du vin chalybé continué pendant trois mois.

Cependant, cette jeune personne, bien que complètement guérie de la chlorose, n'a été réglée qu'à seize ans : nouvelle preuve que cette dernière maladie est indépendante de l'aménorrhée.

LÉSIONS ANATOMIQUES, ÉTAT DU SANG.

Les lésions anatomiques que l'on rencontre à l'autopsie dans l'estomac, le foie, la rate, les ovaires, le cœur, etc., sont en général déterminées par les complications de la chlorose. Les lésions propres à cette dernière maladie, et qui résultent de l'altération primitive du sang sont la décoloration et la flaccidité des tissus, remarquables surtout au cœur, que l'on trouve quelquefois atrophié, renfermant du sang encore fluide et dont les parois, le plus souvent, sont amincies; des infiltrations et des épanchements dans les cavités séreuses, qui peuvent se produire ou être, du moins augmentées après la mort par l'imbibition et la transudation à travers les tissus, d'un sang aqueux, difficilement coagulable.

Chez les jeunes filles non réglées, on a trouvé l'utérus petit et exsangue, les ovaires atrophiés.

Les auteurs du *Dictionnaire des Dictionnaires de Médecine* (1) rapportent une observation de chlorose,

(1) *Dict. des Dict. de Méd.*, t. II, p. 487. 1840.

recueillie par M. Dugart, durant son internat à l'hôpital des enfants malades, sur une jeune fille de quatorze ans dont l'état chlorotique était manifeste depuis quatre ou cinq mois. Dans les derniers temps de la maladie, quelquefois agitation maniaque alternant avec un affaiblissement intellectuel, le plus souvent physionomie hébétée, intelligence obtuse; pleurs fréquents, surdité intermittente, impossibilité ou grande difficulté d'articuler les sons, toutefois sans aphonie; tuméfaction, douleur et disparition des battements artériels dans certaines parties du corps, etc. A l'autopsie on trouva une concrétion polypiforme à l'orifice auriculo-ventriculaire gauche, plusieurs artères du cerveau et des membres oblitérées par des caillots anciens adhérents ou non aux parois artérielles, un œdème de la glotte, etc., lésions variées qui se rattachent manifestement à une altération du sang.

L'altération principale qu'on remarque dans la chlorose est, en effet, celle du sang. Il y a, comme nous l'avons déjà dit, diminution des globules dans le commencement, et diminution plus grande de ces mêmes globules et des autres matériaux solides du sang, en raison directe des progrès de la maladie (1). Dans la chlorose bien caractérisée, la diminution des globules est telle qu'on ne la retrouve à ce point qu'à la suite d'hémorrhagies abondantes ou lorsque l'organisme est épuisé par le défaut d'assimilation nutritive.

---

(1) Il y a deux degrés dans la chlorose. Dans le premier, la maladie est encore mal caractérisée. Loin d'être décolorées, les jeunes filles ont une teinte rosée qui pourrait en imposer pour un état pléthorique; c'est une fausse pléthore : les malades sont déjà faibles et sans résistance. Si on les saigne, les accidents augmentent d'intensité.

Le sang contient aussi moins de fer qu'à l'état normal. Dans une analyse du sang des chlorotiques, Fœdisch (1) a trouvé que le sang d'un sujet atteint de cette maladie contenait sur 100 parties :

Cruor.	*Sérum.*	*Fibrine.*	*Fer.*	*Eau.*
9,141.	9,261.	0,640.	0,550.	89,628.

tandis que le sang de la femme en l'état de santé contenait sur 100 parties :

Cruor.	*Sérum.*	*Fibrine.*	*Fer.*	*Eau.*
12,400.	8,601.	2,511.	0,801.	75,687.

Le sang des pneumoniques contenait sur 100 parties :

Cruor.	*Sérum.*	*Fibrine.*	*Fer.*	*Eau.*
19,831.	13,022.		0,991.	66,156.

La fibrine des chlorotiques, était plus blanche, plus molle, et on pouvait très-facilement enlever par l'ablation le pigmentum rouge.

La pneumonie et la chlorose sont pour ainsi dire deux états opposés; chez les individus en bonne santé, le sang tient le milieu entre celui des chlorotiques et des pneumoniques, sous le rapport proportionnel des parties constituantes qu'on vient d'indiquer.

M. Lecanu a trouvé aussi que dans la chlorose la proportion des globules, et avec elle, la proportion du fer, diminuent d'une manière extrêmement marquée. Cependant, selon ce dernier, « on aurai tort d'attribuer uniquement à cette perte de globules et

---

(1) *Journal der pratischen Heilkund.*, par Hufeland et Ozanam. 1836.

du fer la maladie qui nous occupe, ou de croire que, dans cette même maladie, le sang n'éprouve aucune autre modification, puisque de semblables pertes s'observent dans une foule de maladies toutes différentes. Il y a là certainement des causes ou des effets qui restent à chercher (1). »

M. le docteur J. Hannon (2) a cherché à établir trois formes de chlorose suivant que le fer, le manganèse, ou ces deux métaux à la fois, manquent au sang. Suivant ce médecin, si le fer seul est au-dessous du taux normal dans le sang, les symptômes prédominants seront : la couleur terreuse de la peau, la faiblesse du système locomoteur; le pouls lent, régulier, la diarrhée et la fluidité du sang exhalé pendant l'époque menstruelle. Si c'est le manganèse qui fait défaut, les symptômes les plus remarquables seront : la coloration normale de la peau et des muqueuses, les douleurs du système locomoteur, la constipation et l'aménorrhée. Les deux métaux enfin ont-ils notablement diminué dans la masse du sang, la teinte de la peau sera cireuse, et celle des sclérotiques bleuâtre. L'œdème, l'intensité des troubles nerveux, les accidents intestinaux, l'extrême perturbation de la circulation, la dyspnée, l'abaissement de la température et les troubles utérins achèveront de caractériser la maladie.

Nous verrons, en parlant du traitement de la chlorose, que M. Hannon fait consister les indications curatives dans la nécessité de rendre au sang les principes métalliques qui lui manquent.

---

(1) *Études chimiq. sur le sang humain.* Paris, 1837; p. 114.
(2) *Journ. de Méd. de Bruxelles,* Avril 1850, p 351, 10me vol.

Dans deux cas de chlorose, M. Andral a cru voir des globules plus petits et leur forme changée; ils étaient comme brisés (1).

Le sang qu'on retire du vivant, dans la chlorose, se concrète en caillot dense, revenu sur lui-même, nageant dans une grande quantité de sérum incolore, et recouvert d'une couenne que Borsieri a depuis longtemps signalée (2); il en avait tiré cette conséquence : *toute couenne n'est pas la traduction d'une maladie inflammatoire.* Ce caillot, cette couenne s'expliquent parfaitement par la prédominance de la fibrine sur les globules, ce qui explique aussi la rareté des hémorrhagies chez les chlorotiques.

Le sérum du sang chez les chlorotiques contient moins de sels solubles. Selon M. Marshall Hall (*l. c.*), une matière analogue à la crême surnagerait à sa surface, et serait de la graisse même des malades, que l'absorption aurait porté dans le torrent de la circulation.

DIAGNOSTIC DE LA CHLOROSE.

Si l'on en excepte l'anémie, les maladies chroniques qu'on pourrait confondre avec la chlorose, s'en distinguent par les symptômes locaux. Cependant, quand, avec la chlorose, il y a une autre maladie, ces symptômes ne frappent pas d'abord le médecin, surtout lorsque la première ne se manifeste que par quelques signes encore peu déterminés. Il faut alors, pour reconnaître d'une manière certaine à quelle affection on

(1) *Recherches sur les modif. de proportions de quelques principes du sang dans les maladies, p.* 310.

(2) *Institutions medicinæ practicæ.* Milan, 1785-1789.

a affaire, en établir attentivement le diagnostic différentiel.

L'*anémie* est souvent confondue avec la chlorose; plusieurs auteurs ne font de ces deux maladies qu'une seule et même affection. D'après les faits cités par MM. Andral (1) et Blaud (2), on est naturellement porté à adopter cette opinion. Dans certains cas, en effet, il n'est pas facile de distinguer ces deux états; tels sont ceux qui surviennent chez des femmes habitant des logements sans air et sans soleil, privées d'une nourriture suffisante et réparatrice. Dans ces circonstances, il est d'autant plus inutile de s'évertuer à distinguer deux affections qui semblent se confondre, que le même traitement est indiqué et les dissipe avec la même efficacité.

Pour moi, l'anémie, considérée dans les cas ordinaires et sous le rapport pratique, est une maladie caractérisée par une diminution totale de la masse du sang, avec pâleur et décoloration de la peau, troubles variés dans les fonctions de la vie, mais moins prédominants que dans la chlorose. Pris dans son sens propre, le mot anémie signifie absence complète du sang; si l'usage n'avait adopté généralement ce nom, on devrait lui préférer celui de M. Andral, *hypémie* de *υπο*, au-dessous, *αιμα*; ou celui d'oligaïmie, que l'on trouve dans Swediaur, de *ολιγος*, peu *αιμα*, sang.

Si l'on ne s'attache qu'aux ressemblances, on retrouvera dans l'anémie tous les symptômes de la chlorose; mais un œil scrutateur saisira les caractères différen-

(1) *Anatom. pathol.*, t. I, p. 80 et suiv.
(2) *Revue méd.* 1832.

tiels de ces deux maladies. Exposons succinctement ces caractères.

Le dérangement des fonctions viscérales se montre également dans les deux maladies; mais il est porté à un plus haut degré dans la chlorose : les phénomènes qui annoncent une perversion des fonctions cérébrales, comme la tristesse, la mélancolie, les céphalalgies, sont plus prononcés que dans l'anémie; cette dernière consiste exclusivement dans la langueur de toutes les fonctions. Cette faiblesse générale se remarque aussi dans la chlorose; mais les symptômes nerveux qui l'accompagnent forment le caractère essentiel de la maladie.

La chlorose se développe pour l'ordinaire lentement, sans cause connue, sans lésion appréciable, attaque le plus souvent la femme vers l'époque de la première apparition des règles. L'anémie, au contraire, soit qu'elle succède à des hémorrhagies ou qu'elle soit le résultat de saignées abondantes, se déclare assez promptement. Une bonne alimentation et l'usage des toniques amers et astringents suffisent très-souvent pour la guérir, et si les ferrugineux ne sont pas nuisibles et peuvent même être utiles, ils sont rarement indispensables. Ces derniers, au contraire, doivent toujours être administrés dans la chlorose et forment la base du traitement de cette maladie.

Pour résumer ce diagnostic différentiel, disons que l'anémie est un état accidentel, causé immédiatement, sans transition, par d'abondantes pertes de sang; que la chlorose est un état permanent, ordinairement lent à se développer, lent à abandonner le malade, toujours prêt à se reproduire sous l'influence de la cause en apparence la plus indifférente; que la récidive n'est jamais à craindre dans l'anémie, à moins qu'une

nouvelle perte de sang ne vienne placer le malade dans les mêmes conditions.

Quand l'*anasarque* est due à la suppression des règles, elle peut être prise pour la chlorose. Cependant, cette dernière affection se distinguera toujours de l'anasarque par la couleur spéciale de la peau et les symptômes nerveux qui l'accompagnent. Chez les femmes enceintes atteintes d'œdème et qui présentent la pâleur des chlorotiques, il n'est pas toujours facile d'établir le diagnostic. On devra alors avoir recours aux signes commémoratifs et explorer l'utérus. S'il reste quelque doute, on pourra, avec avantage, employer le traitement de la chlorose, à moins, toutefois, que l'œdème ne soit causé par la pléthore ou par une lésion organique du centre circulatoire, ce qu'un examen attentif fera connaître.

Hoffmann croit pouvoir distinguer les infiltrations séreuses chlorotiques de l'anasarque et de l'œdème par une tuméfaction plus molle de ces derniers. La peau, en effet, conserve l'impression du doigt dans l'anasarque, ce qui n'arrive pas dans la chlorose, à moins qu'elle ne soit très-avancée.

L'*ictère* a été quelquefois pris pour la chlorose. Comme dans cette dernière maladie, on rencontre dans l'ictère un changement de coloration de la peau et des yeux, des troubles dans les digestions, des douleurs dans l'hypochondre, de la constipation, de la céphalalgie; mais dans l'ictère, la couleur jaune est plus prononcée, la douleur de l'hypochondre est plus fixe et se fait sentir plus tôt; à la percussion, on trouve quelquefois le foie plus volumineux. Les yeux sont jaunes dans l'ictère, tandis que dans la chlorose ils sont plutôt bleuâtres. Rarement des bruits anormaux

se font entendre au cœur et aux vaisseaux; il n'existe presque jamais, non plus, de symptômes nerveux. Il suffit d'avoir observé une seule fois ces deux maladies pour ne pas les confondre.

La *gastralgie* se distingue de la chlorose, par la manière dont elle débute. La faiblesse, les palpitations, la pâleur de la peau, l'ennui, la tristesse et quelques autres symptômes de la chlorose, sont toujours dans la gastralgie une suite immédiate des accidents de l'estomac. Mais le diagnostic est plus difficile quand la chlorose vient compliquer la gastralgie; heureusement qu'alors le traitement de l'une n'est pas contre-indiqué par l'autre, et qu'il suffit de quelques légères modifications pour combattre en même temps ces deux affections.

Le praticien exercé ne confondra jamais la *gastrite chronique* avec la chlorose. L'état de la langue, dans la gastrite, atteste ordinairement l'irritation phlegmasique de la muqueuse de l'estomac, et diffère évidemment de celui qu'on rencontre dans la chlorose; il n'y a pas non plus cette mobilité dans l'apparition et la disparition des symptômes, ces digestions tantôt faciles, tantôt pénibles. On voit bien rarement la gastrite alterner avec les névralgies. Enfin, des vomissements plus fréquents, la nature des matières vomies, la durée et la fixité des symptômes locaux, la cause de la maladie, les effets du traitement, viendront encore aider le diagnostic. Toutefois, la gastrite peut compliquer la chlorose et offrir des difficultés dans l'appréciation séméiotique. La préexistence et la prédominance de l'une ou de l'autre affection peuvent bien éclairer le médecin sur l'état réel du malade; mais les indications curatives étant opposées, le trai-

tement simultané de ces affections est difficile, souvent même impossible. Il en est de même de l'*entérite chronique*.

Certaines formes de la *phthisie pulmonaire* ont été prises pour la chlorose. Une jeune fille maigrit, devient triste, pâlit ; il y a des troubles dans l'appareil respiratoire ; la toux est sèche et rare d'abord, mais bientôt elle augmente avec la gêne de la respiration. On croit avoir affaire à une chlorose, mais l'auscultation et la percussion annoncent l'existence de tubercules pulmonaires. Aussi, toutes les fois que l'on est appelé à donner des soins à une jeune fille chlorotique, il faut, avant tout, porter son attention du côté de la poitrine.

Suivant M. Dusourd, médecin, à Saintes, auteur d'un mémoire sur la chlorose (1), la phthisie pulmonaire est une des plus fréquentes et la plus redoutable des maladies auxquelles l'affection chlorotique puisse donner naissance. Cette phthisie a des caractères propres qu'il importe d'autant plus de connaître, qu'il est presque toujours possible de la guérir quand on la traite par le fer dans les premiers temps de son invasion. Plus commune et plus rapide dans sa marche chez les filles de quatorze à dix-neuf ans, moins fréquente et moins vive chez celles de dix-neuf à vingt-cinq, elle paraît très-rarement après l'âge de trente ans. Au début de cette phthisie, la toux est sèche, et par secousses ; l'oppression est plus forte que dans les autres ; le pouls, loin d'être dur, fréquent et serré, comme dans les premiers temps de celles-ci, est large,

---

(1) *Journ. de méd. et de chir. prat.* t. XIII, p. 486 ; 1842.

facile à déprimer, et non fébrile. Plus tard, la toux et la dyspnée font des progrès; la fièvre s'allume; la chaleur augmente; la muqueuse buccale se colore un peu; il survient parfois une expectoration sanguinolente pendant quelques jours. Le plus ordinairement elle est muqueuse et en petite quantité. Bientôt tous les symptômes de la phthisie pulmonaire prédominent au point qu'il faut revenir avec attention sur les accidents antérieurs pour reconnaître et combattre la cause ~~antérieure~~ de la maladie.

Mais il ne faut point oublier que la chlorose peut simuler la phthisie, et que les signes stéthoscopiques, dont M. Dusourd ne parle nullement, sont les seuls propres à faire cesser l'incertitude du praticien. Ce fut, en effet, aux résultats négatifs de l'auscultation de la poitrine que M. Chabrely reconnut que la phthisie n'était que simulée chez une jeune fille âgée de dix-huit ans, qui, depuis trois mois, gardait le lit, dévorée par une fièvre *hectique*. La toux, la dyspnée, le dévoiement, les sueurs annonçaient une phthisie tuberculeuse à la dernière période. Le pouls battait 135 fois par minute; cependant l'exploration attentive des cavités thoracique et abdominale n'ayant fait constater aucune lésion appréciable dans les organes, M. Chabrely diagnostiqua une affection chloro-anémique, avec aménorrhée depuis le commencement de la maladie. Un régime substantiel, des pastilles de lactate de fer, quelques gouttes de teinture de digitale administrées matin et soir, dans une infusion de tilleul, et enfin, pour rappeler les règles, l'application réitérée de la ventouse de M. Junod, eurent un succès tel qu'au bout de deux mois et demi, cette jeune fille, que chacun croyait vouée à une mort prochaine, était grasse et

fraîche, et reprenait gaîment ses occupations ordinaires (1).

Je rapporterai, comme exemple de chlorose simulant les symptômes de la phthisie, l'observation suivante, tirée de ma pratique : La fille du sieur Bigant, de Samer-aux-Bois, âgée de dix-huit ans, née de parents parmi lesquels il y a eu des scrofuleux, chlorotique depuis cinq à six mois, était atteinte d'une toux sèche, très-violente depuis trois mois environ, lorsque, le 20 janvier 1845, je la vis pour la première fois. Il y avait palpitations violentes, bruit des vaisseaux au bas du cou, difficulté de respirer, aménorrhée depuis quatre mois, léger crachement de sang à l'époque des règles, maigreur, absence de fièvre, développement et mollesse du pouls. La toux, surtout pendant la nuit, ne laissait à la malade aucun instant de repos; mais l'exploration des organes respiratoires ne révélait aucun signe de lésion organique; un emplâtre stibié, appliqué sur la poitrine, produisit une éruption abondante; l'emploi du sirop d'acétate de morphine et la poudre de racine de belladone, administrée à la dose de 5 à 10 centigrammes (1 à 2 grains), toutes les quatre heures, calmèrent la toux.

Après huit à dix jours de ce traitement, le deutoxide de fer en pilules, avec l'extrait de gentiane, fut donné d'abord à faible dose, et augmenté graduellement jusqu'à celle de 1 gramme 50 centigrammes par jour. L'usage longtemps continué du sirop de citrate de fer termina le traitement, qui eut pour effet la diminution graduelle de la chlorose et des symptômes thora-

---

(1) *Journ. de méd. et de chir. prat.*, t. XIII, p. 484.

ciques, et pour résultat la guérison complète au bout de deux mois.

Lorsque la chlorose donne lieu à de violentes palpitations, elle peut faire croire à l'existence d'une *affection organique du cœur*. Comme le traitement de cette dernière aggraverait la chlorose, il est très-important de ne pas méconnaître la maladie. Une matité plus ou moins étendue, des bruits de souffle à l'un et à l'autre temps, bornés à la région précordiale ou peu étendus au-delà, et enfin, une stase sanguine ou une surexcitation de l'appareil circulatoire bien différentes de l'état anémique, traduisent une lésion organique du cœur. L'apparition et la disparition subite des phénomènes, les bruits musicaux et anormaux des vaisseaux, lesquels disparaissent tout d'un coup pour se reproduire ensuite, le volume du cœur resté le même, sont autant de signes qui appartiennent exclusivement à la chlorose. Il n'y aurait que l'endocardite avec laquelle il serait possible de confondre cette dernière maladie; mais comme le bruit auquel donne lieu l'endocardite est râpeux et ne s'entend dans les artères qu'au premier bruit du cœur, je crois qu'avec de l'attention on peut saisir cette différence et reconnaître la maladie.

Cependant, si, dans ces diverses circonstances, l'hydropisie, la dyspnée, l'œdème, exposent à commettre une erreur, on aura recours à ce principe si souvent mis en usage par les anciens : *à juvantibus et lædentibus indicatio;* l'amélioration produite par l'emploi des ferrugineux révèlera la véritable nature de la maladie.

Mais la chlorose peut coïncider avec une lésion or-

ganique du cœur. Dans ce cas, il ne faut pas se hâter de prononcer sur l'existence de cette dernière.

Plus d'une fois, après la disparition des symptômes de la chlorose par un traitement convenable, on a vu se dissiper ceux que l'on avait rapportés à une lésion organique du cœur et l'on a eu à s'applaudir de n'avoir pas alarmé la famille par le sinistre pronostic d'une maladie incurable.

Quoique la chlorose soit l'état opposé de la *pléthore,* on a quelquefois confondu ces deux maladies, surtout dans l'état de grossesse. Le médecin est d'autant plus facilement induit en erreur à cet égard, que souvent les malades prétendent être gênés par le sang. Mais pour peu que l'on fasse attention à la marche, aux causes, aux symptômes et à la durée de la maladie, on se garantira d'une pareille erreur. J'ai cependant vu des médecins se tromper à ce point, pratiquer une saignée qui, en faisant connaître la véritable nature de la maladie, rectifiait le diagnostic aux dépens du malade : *infeliciter œgrotat, cui plus periculi à medico quàm à morbo.*

M. Tanquerel des Planches (*l. c.*) reconnaît qu'il existe plusieurs points de ressemblance entre la *colique saturnine* et la chlorose : même aspect de la peau, même détérioration de l'économie, et peut-être aussi même altération du sang. Mais l'absence de la douleur abdominale, de toute rétraction des parois du bas-ventre et des phénomènes sympathiques, rend le diagnostic différentiel assez facile.

On pourrait, au premier abord, confondre certains cas de cyanose (cyanopathie, maladie bleue, ictère bleu) avec la chlorose. Il ne peut être question ici que de la cyanose acquise; car celle qui est congéniale, et qui dépend constamment d'une communi-

cation directe du cœur droit avec le gauche, du mélange par conséquent du sang veineux et du sang artériel, est facile à reconnaître. Dans la maladie bleue acquise, il existe des exemples où l'autopsie n'a pu faire découvrir de communication entre les deux circulations. « Une jeune fille de vingt-un ans est affectée de dyspnée après une suppression brusque et complète des règles ; au bout de six mois, sa peau devient en un seul jour entièrement bleue, et ce symptôme dure jusqu'à sa mort, laquelle a lieu six semaines après. L'ouverture du cadavre n'a constaté aucun vice organique du cœur ni de l'appareil respiratoire, si ce n'est une adhérence des poumons à la plèvre costale. »(1) Une demoiselle parvient, sans trouble notable de sa santé, jusqu'à sa trentième année : à cette époque, elle éprouve de violents chagrins, est poursuivie et serrée entre deux portes au moment de sa menstruation ; les règles se suppriment, et ne peuvent plus être rétablies. Il se développe, dès ce moment, une série de symptômes indiquant de plus en plus une affection organique du cœur, et parmi lesquels la coloration en bleu de la peau est un des plus remarquables : le moindre exercice augmente cette coloration dont l'intensité s'accroît avec les autres symptômes, jusqu'au moment de la mort, survenue après trois années de souffrances. » (2)

Il y a dans les causes morales, qui ont déterminé ces deux affections, et dans la suppression des règles quelque identité avec la chlorose; comme dans cette dernière maladie, il y a altération du sang; mais les symptômes sont si différents que toute erreur me paraît impossible dans le diagnostic.

(1) Dict. des sc. méd. t. III, p. 214

(2) Ibid.

PRONOSTIC DE LA CHLOROSE.

Le pronostic de la chlorose est généralement peu grave; cependant, lorsqu'on laisse la maladie s'invétérer, la guérison devient difficile, quelquefois impossible.

Quand la chlorose est récente, on en obtient la guérison en quelques jours. Dans une période plus avancée cette guérison peut encore s'obtenir, mais plus lentement, et, comme je l'ai dit plus haut, la récidive est à craindre.

Les infiltrations séreuses constituent un symptôme qui doit appeler toute l'attention du médecin, parce qu'elles annoncent une aggravation de la maladie.

La chlorose se termine rarement par la mort. Cependant, nous avons vu que quelques sujets atteints de cette maladie sont exposés à mourir subitement (1). Dans quelques cas, cette fatale terminaison a été le résultat de convulsions chez des malades exsangues. Quelquefois l'extrême faiblesse amène l'extinction paisible de la vie; enfin, quelques chlorotiques meurent d'une maladie intercurrente à laquelle, sans la chlorose, ils eussent pu résister. Liée à une affection organique grave, la maladie est également mortelle.

---

(1) Dans les cas où aucune lésion organique, à laquelle on puisse attribuer la mort subite, n'existe, ne pourrait-on pas supposer comme cause de cette dernière la coagulation du sang dans les gros vaisseaux et notamment dans l'artère pulmonaire? L'observation recueillie par M. Dugast, et que nous avons rapportée en parlant des *lésions anatomiques*, rend cette cause tout au moins probable dans certaines circonstances. On sait, d'ailleurs, que la fibrine, prédominant sur les globules dans le sang des chlorotiques, se sépare du sérum en caillot dense et recouvert d'une couenne plus ou moins épaisse.

TRAITEMENT DE LA CHLOROSE.

Le traitement de la chlorose doit être envisagé sous trois chefs : 1° Traitement hygiénique; 2° Traitement pharmaceutique; 3° Traitement des complications.

1° Traitement hygiénique. Les moyens hygiéniques sont d'une haute importance dans le traitement de la chlorose. Je crois que généralement on les néglige trop. Si la malade n'est pas placée dans des conditions favorables, ou si elle reste sous l'influence des causes qui ont produit la maladie, le traitement pharmaceutique pourra être inefficace ou tout au moins très-long. La première indication est donc de soustraire la malade aux circonstances sous l'influence desquelles la maladie s'est développée : *Sublatâ causâ tollitur effectus.*

Circumfusa. Les malades devront habiter les lieux où l'air est pur et tempéré. Le froid humide, les miasmes putrides, les émanations animales, le séjour dans les appartements occupés par plusieurs personnes, sont nuisibles et peuvent augmenter la débilité et l'altération du sang. L'air de la campagne, surtout dans les lieux élevés et bien aérés, devra être préféré. Si le malade ne peut quitter la ville, il devra, autant que possible, choisir une habitation où l'air circule librement, située de préférence au midi ou à l'est. S'il ne peut se dispenser d'habiter dans des lieux malsains ou peu aérés, il devra se promener souvent dans les endroits élevés, secs, exposés au soleil. Il se garantira soigneusement des passages brusques du chaud au froid.

Applicata. Afin d'éviter au corps les effets de ces

changements brusques de température, qui lui sont très-nuisibles, les vêtements devront être chauds en hiver, légers en été. On aura soin que la poitrine des jeunes filles chlorotiques ne soit pas comprimée par des corsets étroits ou baleinés. Cette compression, exercée quelquefois avec un courage que la coquetterie seule peut soutenir, gêne la respiration, dispose aux affections organiques du poumon, s'oppose au développement des glandes mammaires, cause la distorsion de la taille et peut, en s'opposant à l'hématose, déterminer la chlorose ou s'opposer à la guérison de cette maladie. Un autre vice non moins dangereux de l'habillement des femmes est celui des robes décolletées et des manches courtes : la température variable à laquelle nous sommes soumis, ne nous permet pas le costume grec sans lui faire subir les modifications dictées par la prudence.

Les pieds seront tenus chaudement pendant les saisons froides et humides. Les chlorotiques devront changer souvent de linge. L'exposition de ce dernier à des vapeurs aromatiques est très-utile. J'ai souvent fait jeter des baies de genévrier dans une bassinoire pour imprégner de leur vapeur le lit des malades, ou pratiquer des frictions avec une flanelle préalablement exposée à cette vapeur.

Les frictions sèches, l'usage des douches aromatiques ou sulfureuses, sur les extrémités inférieures surtout, sont utiles. Le professeur Lallemand, de Montpellier, dit avoir retiré de grands avantages de l'emploi des plantes aromatiques sèches dans la paillasse des malades. Il faut éviter les lits trop mous et trop chauds. « Un lit mollet où l'on s'ensevelit dans la plume, dans l'édredon, dit J. J. Rousseau, fond et dissout le corps,

pour ainsi dire... Le meilleur lit est celui qui procure le meilleur sommeil; il n'y a point de lit dur pour qui s'endort en se couchant (1). »

L'emploi des bains froids a été reconnu très-salutaire, surtout si l'on y joint l'exercice de la natation. On prescrit les bains de rivière ou ceux de mer. Ces derniers sont préférables; pris sur la plage, ils ont une action tonique et stimulante très-énergique, et conviennent surtout au début de la maladie ou vers la fin, lorsque le traitement pharmaceutique a considérablement amélioré l'état de la malade. Dans une période avancée, lorsqu'il existe une grande débilité, les bains froids ne peuvent être que très-nuisibles : le défaut de réaction peut même, dans ce cas, donner lieu à de graves accidents. Il faut aussi se garder de prescrire les bains froids lorsqu'une bronchite chronique, une disposition à l'hémoptysie ou à la phthisie pulmonaire existent. La complication d'une lésion organique du cœur ou des gros vaisseaux est encore une contre-indication de l'usage des bains froids. Il est donc bien nécessaire de s'enquérir de l'état de la malade avant de l'exposer à l'effet souvent problématique de ces derniers.

Autant les bains froids sont utiles quand rien ne s'oppose à leur usage, autant les bains chauds, pris hors des indications qui parfois en nécessitent exceptionnellement l'emploi, seraient nuisibles. Ils relâchent, causent la leucorrhée, développent des symptômes nerveux résultant de la débilité et favorisent par conséquent les progrès de la chlorose.

---

(1) Emile, liv. II.

Les bains d'eaux minérales ont été employés comme de puissants auxiliaires dans le traitement des chlorotiques. Les eaux de Spa, de Vichy, de Plombières, d'Aumale, de Passy, de Pirmont, sont celles que l'on préfère.

Ingesta. Le choix des aliments est d'une grande importance pour le traitement. Il faut éloigner des malades les substances insolites que leur goût bizarre les porte à rechercher, bannir l'usage des farineux, du laitage, des légumes, qui n'excitent que médiocrement l'estomac, et fournissent peu à la nutrition. La nourriture devant être fortifiante, mais non excitante, sera composée principalement de viandes rôties, riches en osmazôme, de viandes noires, de gibier, de bœuf, de mouton, de poisson frais de mer, de végétaux toniques. La boisson ordinaire sera un mélange d'eau simple ou d'eau ferrée (décoction de clous rouillés) et de vin de Bordeaux ou de Bourgogne. Si la céphalalgie ou les palpitations ne s'y opposent pas, on pourra permettre immédiatement après le repas, un peu de vin pur. J'ai quelquefois vu les maux de tête et les palpitations augmenter considérablement par l'usage du vin. En général, les boissons fermentées doivent être prises avec une grande modération.

Les repas, au nombre de trois ou quatre par jour, seront disposés de manière que le souper n'ait pas lieu immédiatement avant le sommeil.

Le régime analeptique et tonique devra être suivi longtemps encore après la guérison, afin de prévenir les rechutes.

Excreta. Il faut éloigner tout ce qui peut troubler les sécrétions et les excrétions. Il faut autant que

possible les entretenir dans leur état naturel. On veillera surtout à garantir les jeunes filles des causes, soit physiques, soit morales, qui pourraient s'opposer à l'écoulement des règles. On doit les prévenir des dangers qu'entraîne leur suppression; ignorant les suites de leur imprudence, elles se font quelquefois un jeu d'arrêter cet écoulement, qu'elles trouvent incommode, en employant des lotions d'eau froide. Si, aux époques habituelles, les menstrues supprimées tendent à se rétablir, on les favorisera par la vapeur d'eau simple ou d'infusion aromatique sur le siége.

On combattra la constipation par les moyens que nous indiquerons en parlant du traitement pharmaceutique.

Gesta. L'exercice modéré convient beaucoup aux chlorotiques. Il faut le leur prescrire, malgré leur propension au repos, comme un moyen aussi efficace que les préparations pharmaceutiques dont il seconde puissamment les effets dans tous les cas. L'exercice détruit la mobilité nerveuse, déplace les irritations internes, favorise la nutrition et les sécrétions, en un mot, distribue la vie et donne à chaque organe le degré d'excitation qui lui est nécessaire pour l'accomplissement de ses fonctions.

Si le malade est trop faible pour faire des promenades à pied, on emploiera les exercices passifs ou mixtes, tels que les promenades en voiture ou à cheval, qui ont le double avantage de fatiguer peu et d'imprimer une secousse assez vive à tout le système. L'équitation et l'influence vivifiante de l'air de la campagne m'ont souvent suffi pour guérir des jeunes filles chlorotiques. Dans tous les cas, le traitement a été

singulièrement abrégé par le concours de ces deux moyens.

Dans les cas très-rares, où un état d'éréthisme utérin, avec grande propension à l'acte vénérien accompagne la chlorose, l'équitation, par son action sur des parties déjà trop irritables, peut exaspérer les symptômes, porter le trouble dans le système nerveux : « *Equitantes assiduè libidiniores evadere solent; quoniam genitalia, continuâ attractione motioneque incalescentia, spiritum concipiunt, sicque coëundi cupiditas inducitur* (1). »

Le jeu de volant, de la bague, la gymnastique sont aussi très-utiles. Comme les anciens faisaient de la gymnastique la base de l'éducation nationale, et que les femmes étaient admises à ces exercices qui fortifient à la fois le corps et l'esprit, on peut croire que la chlorose, si commune aujourd'hui sous l'influence de l'inaction, se rencontrait alors beaucoup plus rarement.

Les voyages joignant l'exercice du corps aux distractions de l'esprit, produisent les effets les plus avantageux. J'ai vu des chlorotiques guérir par le seul effet des voyages en mer.

La danse, en donnant de la force et de la souplesse aux muscles, a les mêmes avantages que les autres exercices; mais défendons les bals dont les danses voluptueuses et une trop grande licence font une école de coquetterie et même de libertinage, et ne conduisons les jeunes filles chlorotiques que dans des réunions décentes où elles puissent trouver un plaisir

(1) Mercurialis. *De arte gymnastica*. Paris, 1577.

innocent joint à un exercice salutaire. Lycurgue ordonna, par une loi expresse, que les jeunes Spartiates, dès l'âge de sept ans, s'exerceraient à des danses, avec des attitudes douces et modestes devant l'autel de Diane.

On obtient de très-bons résultats de la musique, surtout sur les personnes tristes, impressionnables; mais il faut opposer à l'irritabilité nerveuse, que certains modes de musique pourraient provoquer chez les chlorotiques, des exercices variés et propres à contrebalancer cet effet par le développement des forces physiques.

Le chant, à cause de la sympathie qui lie les organes de la génération à ceux de la voix, a été recommandé comme très-efficace. Cet exercice, comme l'avait remarqué Celse, fortifie les organes pulmonaires et les organes de la digestion. Il distrait le malade de ses maux, relève le courage et fait oublier momentanément les peines morales qui, comme causes ou comme effets, accompagnent si souvent la chlorose. Tissot prétend que les religieuses évitent par leurs chants plusieurs maladies auxquelles les exposent leur vie paisible et régulière. Mais autant l'usage modéré du chant peut être utile, autant son excès est nuisible, surtout à l'époque de la puberté, où les systèmes respiratoire et circulatoire se développent et deviennent un centre d'action vitale qui, augmenté par de longues expirations et de profondes et brusques inspirations, donne souvent lieu aux hémoptysies, aux maladies chroniques de la poitrine, aux dilatations anévrysmales du cœur et des gros vaisseaux, etc.

Le choix et les degrés des divers exercices, dont nous venons de parler, devront être subordonnés à

l'état des forces, et surtout à celui du cœur. On conçoit facilement que de violentes palpitations seraient augmentées par les secousses ou les mouvements précipités du corps. Dans ces cas, il faut commencer par un exercicc très-modéré, qu'on augmente à mesure que les forces se rétablissent et que l'irritabilité du cœur diminue.

Les chlorotiques éviteront les veilles prolongées; elles n'accorderont que sept ou huit heures au sommeil, et ne resteront au lit que pour dormir. Cette dernière recommandation est particulièrement applicable aux sujets qui, adonnés à l'onanisme, doivent être soigneusement surveillés.

Percepta. On devra employer tous les moyens possibles pour distraire les malades et leur faire oublier leurs idées tristes et mélancoliques. La société de personnes gaies, les lectures et les conversations agréables, la culture des beaux-arts, ont sur le système nerveux, et par suite sur les fonctions organiques, une influence que tout le monde connaît, mais que le médecin peut seul diriger avec discernement. Ce dernier fera la médecine du cœur et de l'esprit autant que celle du corps, surtout si la maladie a été occasionnée ou est entretenue par des causes morales. En pareil cas, le médecin qui unit au savoir, une élocution facile, des principes dictés par la raison, un esprit cultivé et une âme compatissante, devient l'ami de son malade et le guérit autant par la confiance qu'il inspire que par les médicaments qu'il ordonne.

Les parents s'attacheront à diriger les passions, à les tourner au bien, au lieu d'en faire un crime, et de chercher à les comprimer par la sévérité. Aux leçons d'une morale sage et douce, viendront se joindre utile-

ment, pour les jeunes personnes, les préceptes d'une philosophie religieuse dont la tolérance parle au cœur sans jeter le trouble dans l'esprit.

Le mariage a été conseillé comme moyen curatif. HIPPOCRATE, PLATER, HOFFMANN ont observé des chloroses qui ont cessé après l'éruption des règles survenue à la suite du premier coït. Depuis, un grand nombre d'auteurs ont regardé ce moyen comme efficace, et les gens du monde, en parlant des jeunes filles chlorotiques, l'ont consacré par cette formule : *il faut la marier*.

Il est évident, pour tout observateur attentif, que les médecins que nous venons de citer ont confondu l'aménorrhée par défaut d'action des organes reproducteurs, avec la chlorose, qui en diffère essentiellement. Jamais, dans cette dernière maladie, le mariage ne peut convenir; car, lors même que le coït rappellerait les menstrues, il n'en pourrait résulter qu'un affaiblissement qui aggraverait l'état de la malade. Comment supposer, en effet, qu'un être réduit à une extrême débilité, privé d'appétit, de sommeil, dont la vie semble s'éteindre, puisse être propre à l'accomplissement d'un acte qui, pour première condition, impose l'obligation de jouir d'une santé vigoureuse? La possibilité d'une grossesse, l'avortement favorisé par l'atonie de l'utérus, les douleurs de l'enfantement, les pertes de sang qui en sont la suite, et la crainte de mettre au monde un enfant chétif qui se ressentirait de la maladie de sa mère, sont autant de raisons qui doivent éloigner de toute idée de mariage.

Toutefois, si la chlorose reconnaissait pour cause un amour contrarié, il serait bon, après avoir épuisé vainement tous les moyens possibles de distraction, de

permettre le mariage; mais il ne faudrait le laisser s'accomplir que lorsqu'un traitement convenablement dirigé aurait fait disparaître les principaux symptômes de la maladie. La promesse d'une union désirée, en rendant la malade à l'espérance, est déjà un puissant moyen de guérison.

2° Traitement pharmaceutique. Le traitement pharmaceutique de la chlorose doit avoir pour but de rendre au sang les qualités qu'il a perdues, et de combattre en même temps l'atonie générale. On regarde le fer, dont l'effet sur l'économie et en particulier sur le système sanguin est aujourd'hui bien connu, comme le médicament le plus propre à remplir cette double indication. Les autres médicaments employés dans cette maladie ne sont considérés que comme auxiliaires, ou pour combattre quelques symptômes. Nous ne parlerons donc de ces derniers qu'après avoir traité de tout ce qui concerne les ferrugineux : quand le médecin possède le remède curatif d'une maladie, il ne doit attacher qu'une importance secondaire à ceux dont l'action n'est qu'accessoire ou l'efficacité douteuse.

Il ne reste plus de doute sur la présence du fer dans le sang depuis que Forke (1) l'a démontré d'une manière positive, et que Barruel, chef des travaux chimiques de la faculté de Paris, a fait voir que ce fluide contenait une énorme proportion de fer; que la partie cruorique seule en renfermait, et que sous les yeux d'un grand nombre de médecins, il en a extrait de tout

(1) *De martis transitu in sanguinem*. Jena, 1783.

sang qu'on lui présentait. Selon M. LECANU (*l. c.*), le fer est combiné d'une manière intime avec la matière colorante du sang, comme le souffre et le phosphore le sont avec la matière cérébrale.

La plupart des auteurs pensent que le fer, introduit dans les premières voies, est absorbé et passe dans le torrent de la circulation. Plusieurs expériences viennent à l'appui de cette opinion. TIEDEMANN et GMELIN (1) ont trouvé du fer dans la vessie et notamment dans le sang des veines mésaraïques et dans la veine-porte d'un cheval auquel, six heures auparavant, ils avaient donné une dissolution de 180 grammes de protosulfate de fer. La noix de galle noircit les urines des personnes qui font usage du fer. BRUECK, de Fribourg (2), a fait à ce sujet des expériences qui prouvent que le fer, administré à l'intérieur, passe effectivement dans la masse du sang, que le phosphate, l'hydrochlorate, le carbonate et la limaille de fer, sont digérés et assimilés à la dose de 5 centigram. (1 grain) pour les premières préparations, et de 2 centigrammes et 1/2 (1/2 grain) pour la dernière. La masse du sang d'un lapin n'a pu être saturée de plus de 40 à 50 centigrammes (8 à 10 grains); l'assimilation semble ensuite s'arrêter pour quelque temps, et les doses ultérieurement introduites furent évacuées pendant quinze jours environ par les lapins soumis à ces expériences.

D'un autre côté, plusieurs auteurs nient ces résultats, et prétendent que le fer est rendu par la défécation dans la même proportion qu'il a été ingéré dans le tube digestif, comme si des faits répétés et

(1) WALLER. *Journ. des Progrès;* t. II, p. 208.
(2) *Journ. des Conn. médico-chir.;* t. IV, p. 216.

bien observés ne devaient pas l'emporter sur un raisonnement que rien ne justifie : *in medicina majorem vim habet experientia quàm ratio* (1).

Quelques médecins croient que, dans ces circonstances, le fer n'agit qu'en replaçant l'économie dans des conditions propres à assimiler le fer qui se trouve déjà combiné dans d'autres substances; que ce n'est pas le fer, comme médicament qui passe par l'absorption et rend au sang les principes qu'il a perdus.

Ces diverses théories n'intéressent pas essentiellement la médecine pratique. L'action chimico-physiologique du fer est tout aussi difficile à expliquer que l'altération du sang à laquelle elle remédie. Laissons les médecins de cabinet s'efforcer de tout expliquer par des probabilités, par des opinions plus ou moins hasardées, par des hypothèses plus ou moins séduisantes. Il suffit au praticien de bien diagnostiquer la maladie, de prévoir et de prévenir les ravages qu'elle peut produire, et surtout d'apprécier sous le rapport du résultat thérapeutique, l'effet du remède qu'on lui oppose : *non ex intellectis causis, sed ex observatione fideli effectuum morbos cognoscere et curare* (2).

Comme les faits ont une valeur incontestable, examinons, d'après MM. Andral et Gavarret (3), les modifications opérées dans le sang sous l'influence du fer.

---

(1) Baglivi. *Opera omnia;* lib. II.

(2) Van Swieten; § 587.

(3) *Recherches sur les modifications de proport. de quelques principes du sang dans les maladies.*

On avait dans ma première saignée :

Fibrine	3,0
Globules	46,6
Matériaux solides du sérum.	83,9
Eau	866,5

Dans une seconde saignée pratiquée après l'emploi du fer pendant un mois :

Fibrine	2,5
Globules	95,7
Matériaux solides du sérum.	83,3
Eau	818,5

Chez un second malade on avait d'abord trouvé :

Fibrine	3,5
Globules	49,7
Matériaux solides du sérum.	94,0
Eau	852,8

Dans une seconde saignée faite après l'emploi du fer pendant trois semaines :

Fibrine	3,5
Globules	64,3
Matériaux solides du sérum.	100,9
Eau	831,5

Il est donc de la dernière évidence que les préparations martiales font augmenter promptement le nombre des globules.

Beaucoup de préparations ferrugineuses ont été employées contre la chlorose. Ces préparations sont solubles ou insolubles. Ces dernières se rapprochent beaucoup par leurs propriétés des substances toniques; mais elles en diffèrent par une action spéciale sur la

circulation, sur l'hématose et sur le sang lui-même; elles peuvent être administrées à de très-grandes doses (une ou plusieurs onces), sans jamais produire aucun effet vénéneux. Les préparations martiales solubles, au contraire, se comportent d'abord, ou comme des astringents, ou comme des excitants; elles ont, en général, beaucoup moins d'influence sur l'hématose que les oxides, et plusieurs d'entre elles ne peuvent être données à des doses élevées (de 4 à 8 gram. = 1 à 2 gros) sans causer des accidents plus ou moins graves et même l'empoisonnement (1).

La limaille de fer tient le premier rang parmi les préparations ferrugineuses insolubles, qu'on emploie généralement au début de la chlorose. Cependant, GIACOMINI (*Traité de Pharmacol.*) pense que cette préparation est celle dont l'action thérapeutique est la plus faible. Les effets prompts et constants que j'en ai presque toujours obtenus m'autorisent à révoquer en doute cette opinion; mais il est certain que la limaille de fer est moins tolérée par l'estomac que les autres préparations martiales, sans doute à cause de son action mécanique sur la muqueuse de cet organe. Aussi est-il essentiel que ce médicament soit pris au commence-

---

(1) Je prescrivis au mois de mars dernier, à une demoiselle de vingt-deux ans, chez laquelle se manifestait une tendance à la récidive d'une chlorose dont elle avait été atteinte en 1849, le mélange de 60 gram. (unc. II) de teinture de mars tartarisée, de 45 gram. (unc. I s.) de teinture de gentiane et de 10 gram. (drachm. II s.) de teinture de cannelle. Au lieu de mettre ce mélange dans un litre de vin blanc et d'en prendre quatre verres à liqueur par jour, la malade prit cette dernière dose de la mixture sans le vin, de manière à tout ingérer en vingt-quatre heures. Il en résulta seulement un sentiment pénible de constriction à l'épigastre et des coliques qui cédèrent aux lavements mucilagineux et à une infusion de semences de lin pour boisson.

ment du repas; car si on le donne le matin à jeûn, les malades éprouvent une pesanteur à l'épigastre, du dégoût et de l'inappétence.

La limaille doit être faite avec le fer doux, être brillante, non oxidée et attirable à l'aimant. Il faut surtout se garder de mettre en usage celle qui contient du cuivre. On la donne en poudre dans une cuillerée de vin, de potage, dans du miel, etc., à la dose de 5 à 15 centigrammes (1 à 3 grains), matin et soir, aux deux principaux repas. Si cette dose est facilement supportée, on l'augmente graduellement, et on arrive à 1 et même 2 grammes (20 grains et 1/2 gros) pour chaque repas. On peut faire entrer le fer dans le pain; cette préparation a l'avantage de n'avoir aucun goût.

Comme il existe presque toujours une débilité plus ou moins grande de l'estomac, on joint le plus souvent la limaille de fer à la poudre de cannelle et à un extrait amer, tel que celui de gentiane, d'absynthe, de menyanthe. On emploie, par exemple, des pilules composées de limaille de fer, 12 gram. (drachm. III), de cannelle pulv., 1 gram. 50 centigr. (30 grains), d'extrait mou de gentiane, q. s., divisés en 80 pilules, dont on donne d'abord deux, en augmentant progressivement jusqu'à six, huit et même dix dans les vingt-quatre heures. Gardien employait avec avantage le mélange de parties égales de limaille de fer, de safran et de quinquina; il donnait chaque jour, sous forme pilulaire, 50 centigrammes (10 grains) de chacune de ces substances.

La limaille de fer pulvérisée fait la base des *tablettes martiales* ou chalybées du codex français, tablettes du poids de 60 centigrammes (12 grains), dans lesquelles elle entre pour 12me. Elle fait aussi la base des *pilules*

chalybées du même codex, dans lesquelles elle se trouve associée à l'aloës succotrin et à la cannelle; des pilules martiales de Sydenham, dans lesquelles elle est jointe à l'extrait d'absynthe, etc., etc.

Le sous-carbonate de fer, préconisé par un grand nombre de praticiens, a été associé, par MM. Récamier et Trousseau, à l'extrait de réglisse dans la proportion de 30 grammes (unc. I) et suffisante quantité d'extrait pour 100 pilules.

Le deutoxide de fer (oxide noir, æthiops martial) est très-fréquemment employé. Il produit les mêmes effets et s'emploie aux mêmes doses que la limaille de fer.

Le tritoxide de fer (peroxide, oxide rouge de fer, safran de mars astringent) est employé de la même manière. M. Piorry le mêle au suc de réglisse.

Le tartrate de fer et de potasse. Le protoxide de fer donne, avec l'acide tartrique et la potasse, un sel triple dont on distingue en pharmacie plusieurs variétés, soit quant à sa forme solide, molle ou liquide, soit quant à son degré de pureté, et qui, en outre, est la base d'un grand nombre de composés plus ou moins informes, tous remarquables par leurs propriétés toniques; tels sont la *teinture de Ludwig,* le *baume vulnéraire de Dippel,* et surtout le *vin martial ou chalybé,* médicament que l'on prescrit à la dose de 60 à 120 grammes (unc. II à unc. IV), et qui résulte de l'action du vin blanc sur la limaille de fer dans la proportion de 30 grammes (unc. I) de celle-ci sur un 1/2 kilogramme de vin.

Les plus usitées des variétés de cette combinaison sont :

1° *Le tartrate chalybé, tartrate de potasse ferrugineux soluble ou tartre martial soluble.* Se donne à la

dose de 60 centigrammes à 1 gramme 20 centigrammes (12 à 24 grains). Comme il est le plus régulier de tous, on l'administre encore assez fréquemment.

2° *Les boules de Mars ou de Nancy, boules de tartrate de potasse et de fer.* Mélange de tartrate de potasse ferrugineux, de tartrate de fer neutre et de fer en excès. On l'emploie en poudre dans la chlorose, à la dose de 25 à 50 centigrammes (5 à 10 grains), ou en solution dans l'eau : il suffit d'agiter quelques instants une de ces boules dans l'eau, pour obtenir un liquide brun-rougeâtre, fort usité dans le peuple, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à la suite des chutes et des contusions.

3° *La teinture de Mars tartarisée, teinture de tartrate de potasse ferrugineux en liqueur.* Solution alcoolique de tartre chalybé, que l'on donne à la dose de 20 à 30 gouttes, plusieurs fois par jour, dans un véhicule convenable, à celle de 4 à 8 grammes (drachm. I à drachm. II), dans une potion de 150 gram. (unc. V), ou dans du vin blanc, dans la proportion de 30 à 60 grammes (unc. I à unc. II) par litre de vin, dont le malade prend 60 à 120 grammes (unc. II à unc. IV), une ou deux fois par jour. J'emploie fréquemment et avec succès ce vin martial extemporané, après avoir préalablement mis en usage les préparations ferrugineuses insolubles. Il m'a réussi dans des cas où ces dernières avaient échoué ou produit peu d'effet. J'y ajoute souvent 30 à 45 grammes (unc. I à unc. I s.) de teinture alcoolique de gentiane et 10 à 15 grammes (drachm. II s. à unc. s.) de celle de cannelle.

M. Blaud administre le fer d'une manière dont les avantages sont connus. Son traitement consiste principalement dans l'emploi des pilules suivantes : Gomme

adragant, en poudre, 30 centigrammes (6 grains); eau, 4 grammes (drachm. I); faites macérer dans un mortier de verre ou de porcelaine jusqu'à formation d'un mucilage épais. Ajoutez ensuite : sulfate de fer, en poudre, 15 grammes. Broyez exactement jusqu'à ce que le mélange soit bien homogène. Ajoutez alors : sous-carbonate de potasse, 15 grammes (unc. s.). Broyez encore jusqu'à ce que la masse, qui devient bientôt d'un vert jaunâtre, passe au vert foncé, et prenne une consistance molle.

Suivant M. Blaud, le carbonate de fer, formé au moment du mélange des deux sels, est dans une division extrême, et peut être plus facilement absorbé que s'il était administré seul. Voici comme on administre ces pilules : les 1er, 2me et 3me jours, *une* pilule, matin et soir. Les 4me, 5me et 6me jours, *une* pilule, le matin, à midi et le soir. Les 7me, 8me et 9me jours, *deux* pilules, matin et soir. Les 10me, 11me et 12me jours, *deux* pilules, le matin, à midi et le soir. Les 13me, 14me et 15me jours, *trois* pilules, le matin, à midi et le soir. Les jours suivants, *quatre* pilules, le matin, à midi et le soir. Il ne faut pas diminuer la dose jusqu'à ce qu'on ait vu paraître et se soutenir l'amélioration, qui s'annonce quelquefois peu de jours après l'administration des premières doses, et qui est si rapide qu'on voit guérir la chlorose en moins de vingt jours chez un tiers des malades, en moins de vingt-six chez la plus grande partie des autres. Les guérisons obtenues par ce traitement sont extrêmement nombreuses. M. Blaud a cité des cas où les pilules ordinaires de carbonate de fer, la limaille de fer et autres préparations insolubles, ayant échoué, on a obtenu la guérison par cette préparation.

Mais M. Vallet, pharmacien à Paris, pour rendre la conservation des pilules plus facile, et pour éviter la transformation du proto-carbonate de fer en carbonate de peroxide, peu soluble dans les acides de l'estomac, a substitué le carbonate de soude ou carbonate de potasse, et a enveloppé les substances médicamenteuses de sirop de sucre et de miel, ce qui a produit la préparation suivante :

Sulfate de fer cristallisé pur, 500 grammes (1 livre); carbonate de soude pur, 580 gram. (17 onces et 1/2); miel blanc très-pur, 300 gram. (9 onces et 1/2); sirop de sucre, q. s. Mêlez les dissolutions des deux sels, ajoutez 30 grammes de sirop par 500 grammes de liquide. Laissez déposer dans un flacon à Lémery. Décantez, lavez avec de l'eau sucrée. Égouttez sur une toile imprégnée de sirop de sucre. Exprimez; mêlez avec le miel; évaporez en consistance pilulaire. Faites avec gomme, q. s., des pilules de 2 décigrammes. Dix pilules représentent 65 centigrammes (13 grains) de carbonate de fer, 40 centigrammes (8 grains) de protoxide.

M. Martin Solon, à l'hôpital Beaujon, et M. Devergie, à Bicêtre, ont reconnu que les pilules de Vallet étaient plus actives que celles de M. Blaud. Je n'ai trouvé dans les effets thérapeutiques de ces deux préparations aucune différence appréciable.

MM. Gélis et Conté, reprochant à la plupart des préparations ferrugineuses vantées jusqu'alors, d'être difficilement absorbées, d'inspirer de la répugnance aux malades, de déterminer des accidents du côté du tube digestif et de se conserver difficilement, ont proposé l'emploi du lactate de fer, qui est, en effet, plus soluble et plus assimilable.

Les travaux de Berzelius, de MM. Dumas, Lassaigne, etc., ont montré que le suc gastrique renferme l'acide lactique en si grande quantité que l'on a cru pouvoir attribuer à sa présence la propriété dissolvante si énergique de ce suc, qui ne paraît contenir, en outre, que des traces d'acide chlorhydrique; c'est donc du lactate de fer qui se forme dans l'estomac des malades qui font usage de médicaments ferrugineux. Cette théorie a conduit MM. Gélis et Conté, à l'idée d'administrer directement le lactate de fer. Avec ce médicament, le rôle de l'estomac se réduit à un simple travail d'absorption, et l'action du fer ne dépend plus de l'acidité plus ou moins grande des liquides de l'estomac.

La *Gazette des Hôpitaux* et le *Bulletin de l'Académie de Médecine de Paris* (février 1840) ont donné bon nombre d'observations recueillies, à la Charité, par MM. Bouillaud, Fouquier et Andral, sur les avantages du lactate de fer. L'un des premiers effets de cette préparation, et que j'ai constamment observé, est une augmentation remarquable de l'appétit, et la disparition rapide des désordres chlorotiques, ce qui s'explique par la prompte assimilation du médicament. Comme les médecins que je viens de citer, j'emploie le plus ordinairement la formule suivante : Lactate de fer et poudre de guimauve, de chaque 1 gramme (20 grains); miel, q. s.; faites 20 pilules. On doit argenter de suite ces pilules, ou les couvrir de gélatine fondue suivant le procédé de M. Garot.

La dose du lactate de fer est de 10 centigrammes (2 grains) à 1 gramme (20 grains) par jour progressivement, en pilules, bols, potion, etc. On compose un chocolat au lactate de fer d'un usage très-facile et

très-agréable, un sirop (4 parties de lactate sur 60 de sirop de sucre et 1 d'esprit de citron) qu'on administre surtout aux enfants.

Le citrate de fer est aussi employé sous diverses formes. On a proposé de l'administrer en teinture alcoolique, en vin, en sirop, en tablettes, etc. Ces diverses formes donnent au médecin la facilité de l'employer dans des cas où d'autres préparations ferrugineuses ne peuvent plus être supportées par l'estomac. On le donne à la même dose que le lactate de fer.

Parmi les préparations et les formules que nous venons de rapporter, le choix est assez indifférent. Je n'y attache pas une grande importance. Le point essentiel est l'introduction du fer dans l'économie. Pendant trente ans, j'ai constamment employé avec succès la limaille de fer, le carbonate et l'oxide de ce métal, à l'usage desquels je faisais succéder, au bout de douze à quinze jours, l'administration du tartre martial soluble ou de la teinture de mars tartarisée. Dans tous les cas, on doit commencer par les préparations insolubles, et passer ensuite aux sels solubles, tels que le tartrate, le sulfate, le citrate et le lactate.

Durant l'usage du fer sous une forme quelconque, on fait boire aux repas, et même dans les intervalles, de l'eau ferrugineuse (décoction de clous rouillés). La formule suivante, due à M. Mialhe, produit une eau gazeuse plus agréable : Eau, 625 grammes (19 onces); citrate ferrique sec, 1 gramme (20 grains); acide citrique, 4 grammes; bicarbonate de soude, 5 grammes. Ajoutez d'abord le sel de fer et l'acide citrique; puis le bicarbonate de soude; bouchez immédiatement, et assujettissez le bouchon. On peut extemporanément produire de l'eau ferrée gazeuse par le procédé em-

ployé pour la potion de Rivière, ainsi qu'il suit : Bicarbonate de soude, 15 grammes (1/2 once); acide tartrique, 25 grammes (6 gros); sulfate de fer pur, 15 grammes (1/2 once); sucre, 30 grammes (1 once). Mêlez au sulfate de fer et au sucre pulvérisés le bicarbonate de soude et l'acide tartrique en poudre grossière. Conservez dans un flacon bien bouché. On prend deux ou trois fois par jour une cuillerée à café de cette poudre dans un verre d'eau sucrée, où elle produit une effervescence.

La guérison de la chlorose est plus ou moins prompte, et l'usage des ferrugineux doit être continué plus ou moins longtemps suivant l'ancienneté de la maladie et l'intensité des symptômes. Après huit à dix jours de l'emploi des préparations martiales, le pouls se développe, devient plus fort, le cœur bat avec plus de calme et de régularité, le teint s'anime, le sang paraît plus vermeil, les mouvements musculaires et toutes les fonctions semblent s'exécuter avec plus de facilité; la coloration de la peau revient peu à peu à son état naturel, la digestion et l'assimilation nutritive se rétablissent, et la continuation du traitement ramène enfin la gaîté, l'espérance, la santé.

Le traitement ferrugineux ne doit pas être suspendu pendant les règles; on devra le continuer longtemps après la disparition des symptômes, le cesser, puis le reprendre, et ainsi alternativement pendant un temps plus ou moins long, suivant la gravité ou l'ancienneté de la maladie, afin de prévenir les récidives. J'ai, dans quelques cas, employé les préparations martiales à diverses reprises pendant un an, avant d'obtenir une guérison exempte de rechute. Les praticiens reconnaissent la nécessité de ces précau-

tions, sur lesquelles MM. Trousseau et Pidoux (1) ont trop insisté.

Divers autres traitements ont été mis en usage pour combattre la chlorose. Tout récemment, M. le docteur Hannon, ainsi que nous l'avons rapporté en parlant des lésions anatomiques et de l'état du sang, ayant reconnu trois variétés de chlorose, suivant que ce dernier manque de fer, de manganèse ou de ces deux métaux à la fois, a proposé trois traitements différents. Dans le premier cas, il administre le fer, dans le second, le manganèse, et dans le troisième l'un et l'autre de ces médicaments. Par ces divers moyens, il restitue au sang les principes dont l'analyse a constaté la diminution.

M. Hannon préfère pour le traitement ferrugineux le protosulfate de fer, qui agit à la fois comme astringent et comme corroborant. Il l'administre en sirop ou en pilules, et en proportionne la dose à la susceptibilité de la muqueuse gastrique. Certaines jeunes filles chlorotiques n'en peuvent prendre qu'un quart de grain par jour; d'autres un demi-grain; d'autres un grain ou davantage. On commence toujours par de faibles doses, et l'on va chaque jour, en augmentant, jusqu'à la dose d'un gros par jour. Puis la guérison obtenue, on recommence le traitement à très-faible dose pour l'augmenter chaque jour encore, et cela jusqu'à en donner enfin un demi-gros chaque jour. Si l'on agit autrement, si l'on suspend tout-à-coup l'usage du médicament, on s'expose à de fréquentes récidives.

---

(1) *Trait. de Thérapeutique*, t. I[er].

Voici les formules ferrugineuses dont se sert M. Hannon : Sulfate ferreux anhydre, drachm. I; sirop de sucre, unc. I; eau de fleurs d'oranger, d'anis, de cannelle, de fenouil, de laurier-cerise, de menthe, de roses, d'angélique, suivant le goût de la malade, unc. I. Chaque gros de ce sirop contient 3 grains et 1/2 de sulfate de fer; 60 gouttes représentant 1 gros, il est facile de doser le médicament suivant la susceptibilité de la malade. — La masse pilulaire, dont on peut se servir si la chlorose est simple, est la suivante : Sulfate ferreux anhydre, drachm. I; extrait de chiendent, q. s. m. f. s. a. pil. N° 120. Chaque pilule contient un demi-grain de sulfate de fer; trois pilules par jour suffisent pour commencer le traitement. On en prend une avant chaque repas, et on en augmente la dose de quatre en quatre jours, suivant la susceptibilité de la malade.

Quand la chlorose caractérisée par la diminution du manganèse dans le sang est reconnue, M. Hannon a recours immédiatement au chlorure manganeux ou au sulfate manganeux. Les formules à employer sont calquées sur celles faites au moyen du fer et que nous venons de rapporter.

A-t-on affaire enfin à la troisième variété de chlorose, à cette variété caractérisée par le manque de fer et de manganèse, on combinera les deux formules précédemment indiquées. On administrera donc l'une des deux formules suivantes : N° 1. Sulfate ferreux anhydre, sulfate manganeux anhydre, de chaque drachm. I; sirop de sucre, unc. II; eau aromatique, unc. II. M. — N° 2. Sulfate ferreux anhydre, sulfate manganeux anhydre, de chaque drachm. I; extrait de chiendent, q. s.; pour 240 pilules. Ces formules seront

administrées comme les formules simplement ferrugineuses ou manganeuses. On augmentera ou l'on diminuera les proportions du sulfate ferreux ou du sulfate manganeux selon que l'un ou l'autre des principes dominera dans le sang. Il faut, pour cette appréciation, bien analyser les symptômes de la chlorose que l'on est appelé à traiter.

Tel est, suivant M. Hannon, le traitement de la chlorose en général, mais si cette affection est compliquée de quelque symptôme inquiétant, ce médecin combine aux formules précédentes les médicaments adaptés à chaque complication.

Mais le fer et le manganèse ne sont point les seuls éléments qui, dans la chlorose, fassent défaut au sang : « Le carbone et l'azote, dit M. Hannon, sont également au-dessous du taux normal dans le liquide sanguin. Il faudra donc à une certaine époque de la maladie, parfois même dès le début, prescrire des substances azotées et carbonées; l'usage des aliments analeptiques et légèrement excitants; les viandes rôties et le vin remplissent parfaitement ce but. L'eau, au contraire, se trouvera en excès dans le sang, il faudra donc un exercice proportionné aux forces de la malade; cet exercice aura pour effet de favoriser, par une transpiration salutaire, l'évaporation de la trop forte proportion d'eau qui entre dans la composition du sang. »

« Il arrive enfin que l'albumine peut présenter aussi une diminution dans sa proportion normale dans le sérum du sang. C'est ce qui arrive lorsque les chlorotiques présentent une hydropisie générale plus ou moins intense, sans albumine dans les urines, une débilité extrême, une teinte jaunâtre de la face, une paresse et un découragement extrêmes. Le laitage, les

œufs, les hydragogues et la campagne réussissent toujours dans cette chlorose par défaut d'albumine dans le sérum. Comme cette chlorose coïncide presque toujours avec la variété où le fer et le manganèse ont à la fois diminué dans la masse sanguine, il va sans dire que ces deux métaux devront être prescrits en même temps. »

« C'est presque toujours quand l'affection du troisième type est ancienne que la proportion de l'albumine diminue; l'œdème plus ou moins général qui survient à une certaine époque chez les chlorotiques qui ne font point un traitement convenable, le démontre suffisamment (1). »

Je ne prétends pas me faire juge de la doctrine de M. Hannon, ni des conséquences thérapeutiques qu'il en tire. Je dirai seulement que le défaut d'azote, de carbone et d'albumine dans le sang des chlorotiques me paraît de toute évidence, et que, pour ce qui concerne les trois variétés de chlorose, nécessitant, suivant ce médecin, un traitement adapté à chacune d'elles, je ne puis, dans cette hypothèse, m'expliquer les succès constants que j'ai obtenus de l'emploi exclusif du fer dans *toutes les chloroses* que j'ai eu à traiter depuis trente-six ans.

Hippocrate recommandait la saignée dans des cas mal déterminés, mais dont quelques-uns peuvent être considérés comme appartenant à la chlorose. Hoffmann a aussi employé ce moyen, mais avec réserve, et jamais lorsqu'il existait une grande débilité. Tous les praticiens sont d'accord aujourd'hui sur le danger des émis-

---

(1) *Journal de Bruxelles*, t. X, Avril 1850, p. 351 et suiv. — Extrait de la *Presse médicale*.

sions sanguines dans cette maladie, et lors même qu'une inflammation ou une congestion vers un organe important les indique, il faut toujours, à cause de l'asthénie générale, en être sobre. On doit s'abstenir de la saignée du pied, que des praticiens vulgaires pratiquent dans l'intention de provoquer l'apparition ou le retour des règles, sans se douter le moins du monde, que le meilleur moyen de favoriser celles-ci est de remédier à l'atonie générale et de fournir au sang les principes qui lui manquent. On pourra ensuite employer les emménagogues, en évitant, autant que possible, les saignées locales, lesquelles ne conviennent que lorsqu'il existe des signes prononcés de congestion vers l'utérus.

On a préconisé depuis longtemps les toniques amers, et surtout le quinquina, la gentiane, la petite centaurée, le chardon bénit, la chausse-trappe, l'absynthe, le marrube blanc (1) et comme emménagogues, l'aloës, la myrrhe, le succin, l'assa-fœtida, l'armoise, le safran, la rue, etc. On joint presque toujours les ferrugineux aux amers et aux excitants.

On a prétendu avoir obtenu de bons effets du tannin. On le donne seul ou uni à l'opium au fer. Son administration sous forme pilulaire est celle qui convient le mieux. C'est surtout dans la chlorose ménorrhagique que ce médicament est indiqué.

Les Italiens emploient l'acide prussique, l'eau distillée de laurier-cerise, le safran, etc. Ces moyens peuvent agir efficacement sur le système nerveux, si fréquemment atteint dans la chlorose.

---

(1) Freind (*Emmenagologia*. Lond. 1717, p. 160) assure que le sang auquel on mêle l'infusion de marrube blanc, devient plus vermeil.

Nous avons encore à mentionner l'iode proposé par quelques praticiens, le cuivre ammoniacal recommandé par Bianchi, les vomitifs vantés par Mercatus, et que Gardien employait au début; les purgatifs, formant la base du traitement indiqué par Hamilton; l'électricité, préconisée par Sigaud-Lafond, et dont l'action stimulante est inutile et même nuisible tant que le sang n'a pas repris ses qualités naturelles.

Tous les moyens que nous venons de mentionner ont été dépassés par le fer, et la plupart d'entre eux, comme nous l'avons dit, ne peuvent être employés que comme auxiliaires.

Les symptômes dominants de la chlorosc réclament quelquefois des modifications thérapeutiques, ou même un traitement spécial.

La constipation habituelle qui accompagne presque toujours la maladie, demande l'emploi des purgatifs. Après les ferrugineux, ces médicaments tiennent le premier rang. Hamilton, considérant la constipation comme la cause de la maladie, la combattait presque exclusivement par les purgatifs. Hoffmann y avait souvent recours. Le jalap, la rhubarbe, l'aloës, la gommc gutte, le sulfate de soude ou de magnésie, l'eau de Sedlitz, sont administrés suivant l'état du malade et le degré de susceptibilité du tubc digestif. Lcs Anglais emploient les mercuriaux souvent et à de très-fortes doses, ce qui produit des évacuations muqueuses, quelquefois sanguinolentes, et si on continue longtemps l'usage de ces préparations, il en résulte une débilité qui aggrave la maladie.

M. Marshall Hall unit les purgatifs aux ferrugineux. C'est à l'aloës qu'il donne la préférence, et il recommande la formule suivante, qu'il regarde commc

presque spécifique : aloës, sulfate de fer, de chaque 10 centigrammes (2 grains) f. s. a. une pilule. On donnera de deux à six pilules semblables chaque jour. On peut également mêler l'aloës à la dose de 5 à 10 centigrammes (1 à 2 grains) comme simplement laxatif avec toutes les autres préparations ferrugineuses. Je l'emploie souvent mêlé à la limaille, au carbonate ou à l'oxide noir.

Le remède qui m'a le mieux réussi pour combattre la constipation qui accompagne la chlorose est la semence de moutarde entière administrée à la dose de 15 à 30 grammes, à jeûn ou le soir, au moment où les malades se mettent au lit. On peut encore, sans inconvénient, la donner au commencement du repas. La dose, qui varie d'ailleurs, suivant chaque individu, doit toujours être telle qu'elle sollicite une ou deux évacuations faciles dans la journée. Ce moyen combat en même temps la débilité des voies digestives, dissipe les flatuosités qui fatiguent les chlorotiques, excite l'appétit et favorise ainsi singulièrement l'action des ferrugineux.

Contre *les douleurs nerveuses,* le traitement ordinaire, en remédiant à la cause principale, suffit ordinairement. Mais dans quelques cas elles sont très-intenses ou constituent des névralgies indépendantes de la chlorose; elles nécessitent alors un traitement spécial. Les préparations d'opium et surtout celles de morphine dans les viscéralgies, les vésicatoires volants contre les névralgies, sont les moyens que l'on emploie avec le plus de succès.

L'extrait de jusquiame et le suc épaissi de laitue vireuse m'ont presque constamment réussi dans les douleurs qui accompagnent ou compliquent la chlo-

rose. Le dernier surtout m'a été fort utile comme à la fois calmant et laxatif, deux qualités que l'on rencontre rarement dans la même substance, et que l'état habituel de constipation rend précieuses. On peut administrer la laitue vireuse à une dose beaucoup plus élevée qu'on ne croit généralement. Je commence par celle de 20 centigrammes (4 grains) et j'arrive promptement à celle de 60 centigrammes (12 grains). Je suis parvenu à en faire prendre 8 grammes (2 gros) par jour à une femme atteinte de douleurs gastralgiques, et chez laquelle la plus légère dose d'opium provoquait le vomissement. C'est surtout chez les sujets qui, par idiosyncrasie, ne peuvent supporter les opiacés que j'emploie avec avantage la laitue vireuse. Le suc exprimé des feuilles et des tiges de cette plante, épaissi par une évaporation ménagée, est la seule préparation sur laquelle on puisse compter. Pour que cette préparation ait toute son énergie, il faut rejeter le centre de la tige comme tout-à-fait inerte, et ne pouvant qu'ajouter au volume et faire croire ainsi à une grande dose du médicament, quand, en réalité, le principe actif n'y est qu'en petite quantité.

L'excitation du centre circulatoire est quelquefois si prononcée, et les *palpitations* si violentes qu'on est obligé d'y opposer l'action des sédatifs. On donne dans ce cas la préférence à la digitale. On peut joindre cette plante à la limaille de fer dans les proportions et suivant la formule suivantes : Digitale en poudre, 60 centigrammes (12 grains); limaille de fer, 2 grammes (drachm. s.); thridace, ou mieux suc épaissi de laitue vireuse, 2 gram (drachm. s.); miel, q. s. pour en faire 35 pilules. On commence par 2 ou 3 par jour, et on en augmente graduellement le nombre jusqu'à 10 ou 12.

Lorsque les palpitations ont un caractère plus particulièrement nerveux, je joins l'extrait de jusquiame et parfois celui d'aconit à la digitale, au carbonate de fer, à l'oxide noir, etc., et je fais pratiquer sur la région précordiale des frictions avec la pommade (parties égales d'axonge et d'extrait) de belladone ou la teinture de cette plante.

Dans la *chlorose ménorrhagique*, deux indications se présentent : la première est de rendre au sang les qualités qu'il a perdues; la seconde, de modérer le flux menstruel qui aggrave la maladie. Pour remplir ces indications, on emploie le traitement ordinaire de la chlorose dans l'intervalle des règles; pendant celles-ci, et même un peu avant, on prescrit les astringents, tels que les racines de ratanhia, de bistorte, de tormentille, la gomme kino, le cachou, le tannin, etc. Le gland torréfié m'a souvent réussi en pareil cas. Je pourrais rapporter un grand nombre d'observations qui prouvent l'efficacité de ce remède, non seulement dans la ménorrhagie chlorotique, mais aussi dans toutes les ménorrhagies passives. Je l'administre en infusion plus ou moins concentrée ou mieux en poudre à la dose de 2 à 6 grammes (drachm. s. à drachm. I s.), deux ou trois fois par jour, en électuaire ou dans du vin. J'ai employé à la même dose, et de la même manière, le calice ou cupule du gland en poudre. Ces astringents indigènes peuvent bien certainement remplacer tous les astringents exotiques.

L'ergot de seigle peut être aussi administré avec succès contre le flux immodéré des règles. Quelques jours avant, et pendant ces dernières, on prend 1 gramme (20 grains) de cette substance récemment pulvérisée, dans une cuillerée de sirop ou dans un

peu de confiture, deux fois dans les vingt-quatre heures. Dans ces cas, l'effet du seigle ergoté est plus lent que dans la ménorrhagie occasionnée par l'accouchement; la guérison n'a lieu ordinairement que dans l'espace de plusieurs heures, et même de plusieurs jours. L'action de ce médicament serait-elle en raison directe de l'inertie de l'utérus? Je suis porté à le croire lorsque je remarque que l'hémorrhagie s'arrête d'autant plus promptement par ce remède qu'elle est plus abondante et plus passive. Aussi ai-je soin, pour l'administration du seigle ergoté, de choisir le moment de la journée où l'hémorrhagie a le plus d'activité, ou plutôt lorsque la matrice laisse plus facilement échapper le sang des orifices vasculaires inactifs de sa cavité.

« Dans un cas, j'ai obtenu, dit M. Valleix (1), une guérison prompte en administrant, dans l'intervalle des règles, le carbonate de fer en pilules, et en prescrivant, pendant l'hémorrhagie, la poudre suivante, qui a été conseillée par M. Trousseau contre la métrorrhagie abondante, mais à plus forte dose : Ergot de seigle pulvérisé, 4 grammes (drachm. I); tannin, 1 gramme 30 centigrammes (26 grains). Divisez en six paquets, à prendre de un à trois par jour.

Il faut bien se garder d'associer l'aloës aux préparations ferrugineuses quand il y a ménorrhagie. L'action de ce médicament sur le rectum et par suite sur l'utérus, augmenterait l'afflux du sang vers ce dernier organe. On combattra la constipation par d'au-

---

(1) *Guide du médecin praticien, ou résumé général de pathologie interne;* t. III, p. 536.

tres purgatifs, et notamment par la semence de moutarde blanche, dont nous avons déjà signalé les bons effets.

3° Traitement des complications. *La suppression des règles* étant l'effet et non la cause de la chlorose, le traitement de celle-ci ne doit, par rapport à cette circonstance, subir aucun changement. Si, comme nous l'avons dit plus haut, il survient, après la disparition des symptômes de la maladie principale, des signes de pléthore utérine, quelques sangsues à la vulve, à l'anus ou à la partie supérieure interne des cuisses, suffiront pour favoriser ou remplacer l'écoulement menstruel. Mais, nous le répétons, c'est avec une extrême réserve qu'il faut employer les émissions sanguines, de crainte de donner lieu à la récidive de la chlorose.

Lorsque, vers la fin de la maladie, ou plutôt quand tous les symptômes de la chlorose sont entièrement dissipés, il existe des signes d'inertie utérine, on peut, à une époque avancée de la puberté, ou dans les cas de suppression des menstrues causée par la chlorose, joindre aux ferrugineux l'usage des emménagogues : le safran, l'aloës, la rue, la sabine, l'armoise, etc., pourront être employés avec ménagement. J'ai vu l'iodure de fer produire, en pareille circonstance, de très-bons effets.

La leucorrhée, qui accompagne quelquefois la chlorose, tient, le plus souvent, à l'état de débilité générale, et surtout aux troubles des digestions. Cette complication cède pour l'ordinaire au traitement ferrugineux et aux toniques amers. J'ai recours avec avantage, dans ce cas, au vin suivant : feuilles et som-

mités de marrube blanc, 30 grammes (unc. I); faites macérer, pendant cinq à six jours, dans du vin blanc de Bordeaux ou de Madère, 1 kilog. (℔ II); filtrez; ajoutez : teinture de mars tartarisée, 60 grammes (unc. II); teinture d'absynthe, 30 grammes (unc. I); teinture de cannelle ou de cardamome, 12 grammes (drachm. III). La malade prend 60 à 120 grammes de ce vin par jour, en deux ou trois fois.

Lorsque la leucorrhée persiste, malgré l'emploi des toniques, il faut s'assurer s'il n'existe aucune lésion organique à l'utérus, surtout chez les chlorotiques adultes. Cette remarque est applicable aussi à la ménorrhagie qui a résisté au traitement ordinaire. C'est à la recherche du siége et de la nature de la maladie que le praticien doit s'attacher, s'il veut distinguer le symptôme de l'affection essentielle et arriver à des inductions thérapeutiques vraiment rationnelles.

Dans certains cas d'atonie locale entretenant la leucorrhée, on peut mettre en usage les injections vineuses, astringentes, aromatiques. Mais il faut user de ces moyens avec prudence, et distinguer l'écoulement résultant d'une tendance à la production des règles, de celui qui n'est que la conséquence de la débilité des organes.

Les malades devront s'abstenir de l'usage des chaufferettes et du café au lait. Roderic a Castro avait depuis longtemps condamné les premières, et l'observation journalière prouve que le second produit des flueurs blanches chez beaucoup de femmes.

Les accidents nerveux, l'hystérie, les spasmes, réclament souvent des modifications thérapeutiques. On les combat par les antispasmodiques, tels que l'assafœtida, la valériane, etc., associés au fer.

Nous avons parlé du traitement des douleurs nerveuses à l'occasion des indications fournies par les symptômes dominants de la chlorose. Nous ajouterons que, lorsque les névralgies sont intenses et forment une véritable complication qui persiste même quelquefois après la guérison de la chlorose, on emploie avec avantage le sous-carbonate de fer à haute dose. HUTCHINSON (1), qui a le premier fait connaître l'efficacité de ce moyen, cite plus de 200 guérisons. Il l'administre à la dose de 2 à 4 grammes (drachm. s. à drachm. I), mêlé avec du miel, trois fois par jour. D'autres médecins anglais ont publié dans les journaux des observations à l'appui de celles de leur compatriote; elles ont été également confirmées en France par M. DUPARCQUE (2) et par M. DREYFUS (3). J'ai donné avec succès ce médicament à la dose de 2 gram. (drachm. s.), associé à 25 centigram. (5 grains) de cannelle, trois fois par jour, dans un cas de névralgie intercostale intense chez une jeune fille atteinte de chlorose depuis trois mois et qui n'avait pas encore fait usage de ferrugineux. N'est-ce pas en combattant la chlorose que la préparation ferrugineuse en question a guéri la névralgie qui n'était ici qu'un symptôme? Les ferrugineux, en effet, sont loin d'avoir, dans les névralgies essentielles, sans chlorose, l'efficacité qu'on leur a attribuée : ils ne m'ont jamais réussi dans ces derniers cas.

Les phlegmasies aiguës, qui compliquent la chlorose et qui constituent des maladies intercurrentes, acci-

---

(1) *Edinb. med. and surg. Journal,* t. XVIII.

(2) *Nouvelle Bibliothèque médicale.* 1826.

(3) *Thèses de Strasbourg.* 1826.

dentelles, réclament un traitement antiphlogistique très-réservé. Cependant, M. Bouillaud a fait saigner plus ou moins copieusement, et coup sur coup, les chlorotiques chez lesquels il se déclarait une pleuro-pneumonie. Pour moi, en pareil cas, je saigne modérément et j'emploie de suite le tartre stibié à dose contro-stimulante. Cette méthode me réussit même sans émissions sanguines préalables. J'ai vu, en pareil cas, les saignées jeter la malade dans l'épuisement sans faire cesser les symptômes pneumoniques, ou amener l'anasarque et l'aggravation de l'affection chlorotique dans une convalescence longue, très-pénible et souvent incurable. Dans certaines circonstances, des symptômes typhoïdes ont promptement succédé à la saignée et amené une terminaison funeste au bout de quelques jours.

Les chlorotiques atteintes de phlegmasies se trouvent, par leur état de débilité générale, dans des conditions qui favorisent la révulsion. Aussi les vésicatoires, les sinapismes, l'huile de croton tiglium en frictions, la pommade stibiée, les ventouses sèches, etc., sont-ils employés avec plus de chance de succès que les antiphlogistiques.

La gastrite et l'entérite chroniques sont des complications qui présentent de grandes difficultés pour le traitement; car l'état de la muqueuse gastro-intestinale ne permet pas l'emploi des ferrugineux. Il faut d'abord combattre la phlegmasie par les mucilagineux et surtout par les révulsifs à l'extérieur. La pommade stibiée et l'huile de croton tiglium en frictions sur l'épigastre et l'abdomen m'ont réussi. Il faut entretenir longtemps l'éruption.

Aussitôt que l'état des voies digestives le permet, on

administre de très-légères doses de préparations ferrugineuses solubles, et surtout de lactate de fer, associées aux mucilagineux et aux calmants. Ici encore, je me suis très-bien trouvé de l'emploi de l'extrait par inspissation de laitue vireuse, quand il n'y avait plus qu'à émousser une trop vive sensibilité de la muqueuse gastrique. A l'aide de ce médicament, les ferrugineux graduellement ingérés ont pu être tolérés.

Dans un cas de gastrite chronique avec vomissements fréquents, compliquant une chlorose dont les progrès étaient alarmants, chez une jeune fille de dix-huit ans, qui n'avait pas encore été réglée, j'ai employé en injection dans le rectum la teinture de mars tartarisée, mêlée avec une suffisante quantité de décoction de guimauve. L'administrant ainsi d'abord à la dose de 2 grammes (drachm. s.), j'arrivai peu à peu à celle de 4 gram. (drachm. I), trois fois par jour, dans 80 à 100 grammes de véhicule mucilagineux. La malade gardait cette injection, que l'on faisait constamment précéder d'un lavement de décoction de mercuriale annuelle ou d'eau simple, suivant le degré de constipation.

Par ce mode d'administration du fer, j'ai pu faire marcher de front, avec succès, le traitement de la chlorose et celui de la gastrite, en dirigeant sur l'estomac le traitement de cette dernière, comme dans les cas ordinaires. La tenacité de l'irritation gastrique m'a obligé, vers la fin, et lorsque la malade était beaucoup mieux sous le rapport des symptômes chlorotiques, d'appliquer cinq fois sur l'épigastre une ventouse scarifiée, qui a produit pour résultat la cessation complète des vomissements.

La chlorose s'est dissipée dans l'espace de cinquante

à soixante jours. La gastrite a nécessité un traitement qui a duré près d'un an avant d'amener une guérison exempte de rechute.

Dans un cas analogue, chez une demoiselle anglaise, âgée de quinze ans, chlorotique depuis trois ou quatre mois, et qui s'est obstinément refusée à l'emploi de l'injection anale, j'ai mis en usage les bains généraux ferrugineux (sulfate de fer, 60, 80, 100, 150 et même 200 grammes pour chaque bain, progressivement), et l'application en frictions à la partie interne des cuisses, des bras, aux aisselles, de la pommade d'iodure de fer (4 grammes sur 30 grammes d'axonge), à la dose de 4 grammes d'abord et ensuite de 8 et 12 grammes (drachm. II et drachm. III). Ces frictions étaient pratiquées chaque soir, et le bain était pris dans la journée. La chlorose a cédé plus difficilement et plus lentement que dans le cas précédent; cependant, il n'en restait aucune trace au bout de trois mois, époque à laquelle les menstrues ont paru pour la première fois. L'établissement de cette fonction a complété la guérison de la gastrite.

La gastralgie peut être portée dans la chlorose à un degré tel qu'elle puisse constituer plutôt une complication qu'un symptôme. Il faut alors joindre au traitement par les préparations solubles de fer, l'extrait ou la teinture de jusquiame, l'oxide blanc de bismuth, le suc épaissi de laitue vireuse, etc.

M. le docteur Belloc (1) a proposé l'emploi de la poudre de charbon végétal dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins. Il résulte des faits

---

(1) *Bulletin de l'Acad. de Médecine.* Séances du 6 mars et du 27 décembre 1849.

cliniques rapportés dans le mémoire de ce médecin, 1° que la poudre de charbon de bois de peuplier ordinaire peut être employée avec avantage dans le traitement des affections nerveuses de l'estomac et des intestins; que ses effets thérapeutiques ne paraissent pas différer sensiblement de ceux qui résultent de l'emploi de la poudre de charbon de bois légers et poreux (saule blanc, sapin, mélèze, etc.). 2° Que ces poudres ne sont réellement efficaces qu'autant qu'elles sont administrées à haute dose, c'est-à-dire quatre à cinq cuillerées à bouche par jour, à prendre avant ou après les repas.

Je suis parvenu à dissiper en peu de jours, une gastralgie intermittente par l'usage du ferro-cyanate de quinine, à la dose de 20 à 30 centigrammes (4 à 5 grains).

M. PADIOLEAU (1) a indiqué contre le vomissement nerveux *trois gouttes* de teinture de noix vomique dans 90 grammes (unc. III) d'eau distillée, que la malade doit prendre, par cuillerées à bouche, de quatre en quatre heures. Cette indication, tant soit peu homœopathique, a généralement réussi dans plusieurs circonstances, suivant M. PADIOLEAU.

Dans un cas très-opiniâtre de vomissement nerveux, j'ai fait presque instantanément cesser ces symptômes par des frictions répétées sur l'épigastre avec la pommade de belladone (parties égales d'extrait et d'axonge). Dans une autre circonstance analogue, l'hydrochlorate de morphine appliqué par la méthode endermique sur la région de l'estomac, a eu aussi un

---

(1) *L'Abeille médicale*, t. VII, p. 7.

effet aussi prompt que satisfaisant. Tout récemment, le chloroforme placé sur du coton, dans un verre de montre, et appliqué à plusieurs reprises et à différents endroits de la même région, jusqu'à rubéfaction, m'a aussi complètement réussi.

Dans les cas ordinaires, la potion effervescente de Rivière suffit souvent pour arrêter le vomissement nerveux.

L'épistaxis, l'hématémèse, le mélœna, le flux hémorrhoïdal, l'hémoptysie et autres hémorrhagies, réclament le traitement indiqué dans les hémorrhagies passives, et toutes les précautions suggérées par l'état du malade pour ce qui concerne l'emploi des ferrugineux. Ceux-ci ne doivent en général être mis en usage que lorsque l'hémorrhagie est dissipée.

Le *mélœna* est une fâcheuse complication. Survenu chez une chlorotique de vingt-quatre ans, à la suite d'une vive émotion morale, il a produit une extrême débilité avec syncopes fréquentes, pouls à peine sensible, face décomposée, en un mot, état des plus alarmants pendant trois jours. Ce ne fut que par l'emploi du tannin et de l'extrait alcoolique de racine de ratanhia, alternativement et très-fréquemment réitérés à petites doses que je parvins à me rendre maître de l'hémorrhagie. Immédiatement après je mis en usage le vin de quinquina ferrugineux, indiqué par l'asthénie la plus complète et l'anémie accidentelle jointe à la chlorose. Je ne craignais pas la récidive provoquée si souvent par les ferrugineux dans les autres hémorrhagies : tous les praticiens savent que le mélœna fait exception sous ce rapport, et qu'il semble être une crise qui, une fois produite, ne revient plus, à moins toutefois, qu'il ne dépende d'une lé-

sion organique, ce qui n'avait pas lieu dans le cas dont il s'agit.

La malade, par le traitement que je viens d'indiquer et les soins hygiéniques convenables, fut complètement rétablie au bout de deux mois; mais les menstrues ne revinrent qu'après le cinquième mois, à dater du jour de l'invasion du mélœna. Elle n'était plus réglée depuis huit mois, et la chlorose datait de dix mois environ.

La phthisie mérite, comme complication de la chlorose, toute l'attention du médecin. M. Trousseau a remarqué que lorsqu'il y avait prédisposition tuberculeuse, les ferrugineux étaient dangereux et hâtaient le développement de la phthisie. Il cite (1) pour exemple le fait suivant : « Il y a quelques années, dit-il, j'étais appelé pour donner des soins à la femme d'un architecte de Paris; cette dame, âgée de vingt-cinq ans, était chlorotique depuis l'âge de dix-sept ans. Depuis assez longtemps, une névralgie temporo-faciale la tourmentait cruellement, et elle demandait mes avis, espérant en être délivrée. Il me fut bien facile de reconnaître une chlorose, et pendant que la névralgie était intimement liée à l'état général, je prescrivis les martiaux à haute dose. Après quinze jours de traitement, il s'était fait un changement complet dans la santé de la malade; les forces, l'appétit étaient revenus; la névralgie avait disparu, le teint s'était rapidement coloré. Mes soins devenaient désormais superflus, je pris congé de la malade, en lui recommandant d'insister encore pendant un mois

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1843.

sur les martiaux. Ce temps n'était pas encore écoulé que j'étais mandé de nouveau auprès de cette dame. Depuis plus de huit jours, le fer n'était plus aussi bien supporté; il était survenu de la toux, de l'oppression et un mouvement fébrile chaque soir. J'auscultai, et je pus, au sommet d'un des poumons, entendre quelques bulles de râle sous-crépitant, accompagné de bruit expiratoire exagéré. Cette découverte m'épouvanta; le fer fut immédiatement cessé, un traitement émollient fut conseillé; je fis une saignée du bras. Vains efforts! Cinq semaines plus tard, une phthisie galopante avait tué une femme jeune, qui n'avait jamais toussé auparavant, et dont les antécédents héréditaires n'avaient rien de suspect. »

D'autres observations analogues ajoutées à ce fait ne laissèrent à M. Trousseau aucun doute sur la fâcheuse influence du fer dans l'affection tuberculeuse latente, influence résultant sans doute de la modification que ce médicament apporte dans la composition du sang. D'après ce médecin, si on a lieu de soupçonner une prédisposition tuberculeuse, il faut prescrire le séjour à la campagne, et surtout dans un meilleur climat, le régime analeptique, l'équitation, les sulfureux, mais s'abstenir du fer.

L'opinion de M. Trousseau, fondée sur quelques faits où un état particulier et probablement phlegmasique des poumons a rendu nuisible l'usage du fer, me paraît trop exclusive. Les préparations ferrugineuses, employées avec précaution, et à doses graduellement augmentées, ont réussi, non seulement dans des cas d'affection de poitrine simulant la phthisie, ainsi que le prouvent les observations rapportées plus haut à l'occasion de la complication de la chlorose avec cette

dernière maladie, mais aussi dans des circonstances où une phthisie tuberculeuse au premier degré semblent ôter toute ressource au médecin. Dans cette fâcheuse complication, dont les suites, il faut l'avouer, sont le plus souvent funestes, sans que l'on puisse l'attribuer au fer, du moins dans tous les cas, il faut joindre à l'usage de ce dernier, pour combattre l'affection des organes respiratoires, l'huile de foie de morue, l'iodure de potassium, les sédatifs, les révulsifs, et surtout les cautères sur la poitrine, etc.

Toutefois, je me hâte de le dire, les ferrugineux m'ont toujours paru nuisibles dans les cas de phlegmasies pulmonaires, soit latentes, soit patentes, dans ceux où la disposition hémoptoïque se faisait remarquer, et principalement dans la période de décomposition des tubercules. C'est au praticien à tâcher de bien apprécier ces diverses circonstances, et dans le doute, à n'employer les ferrugineux qu'avec une extrême circonspection, et toujours en les combinant avec les adoucissants, les sédatifs, etc.

Lorsque l'*affection scrofuleuse* complique la chlorose, on administre avec succès l'iodure de fer sous diverses formes : 1° en bols, pilules, électuaire, à la dose de 10 centigrammes à 2 grammes (2 grains à drachm. s.), progressivement ; 2° dans le vin (1 partie d'iodure de fer sur 30 parties de vin de Bordeaux) à la dose de 20 à 45 grammes (drachm. V à unc. I s.) ; 3° en teinture (1 partie d'iodure, 8 d'eau et autant d'alcool), à la dose de 30 centigrammes à 1 gramme (6 à 20 grains), dans un véhicule approprié ; 4° en potion à la dose de 1 à 2 grammes (20 grains à drachm. s.) et plus progressivement dans 30 grammes de teinture de gentiane et 200 grammes d'eau

distillée (M. Arthwel), dont on prend deux cuillerées à bouche deux fois par jour.

Lorsque les préparations d'iodure de fer produisent une sensation pénible à l'estomac, on administre du sous-carbonate de magnésie.

Le traitement est puissamment activé par la décoction concentrée de feuilles de noyer ou de brou de noix, dont la malade prend deux ou trois verres par jour. Ce dernier remède m'a suffi dans quelques cas, avec l'usage des préparations ferrugineuses simples, sans avoir recours à l'iode, pour obtenir la guérison.

Dans un cas de complication de scrofule et de gastro-entérite chronique avec la chlorose, chez une jeune fille de dix-huit ans, les préparations ferrugineuses iodurées ne pouvant être supportées par les voies digestives, j'ai pu obtenir les résultats les plus satisfaisants au moyen de bains généraux dans lesquels je mettais 75 grammes (unc. II s.) et ensuite 90 grammes (unc. III) de ce médicament, et des frictions à la partie interne des cuisses, aux aines, aux aisselles, à la partie interne des bras, avec la pommade d'iodure de fer (axonge, 30 grammes; iodure de fer, 6 grammes). On usait 8 grammes (drachm. II) de cette pommade pour chaque friction, tous les jours. La malade, qui avait au col des tumeurs scrofuleuses ulcérées, et une ophthalmie photophobique avec palpébrite muco-glanduleuse, commença ce traitement au printemps de 1844, et fut complètement guérie et bien réglée au mois de novembre de la même année. Il ne restait de la gastro-entérite, contre laquelle on avait dirigé un traitement hygiénique convenable, que le retour des symptômes passagers d'irritation intestinale, à l'époque des menstrues.

L'iode n'a pas toujours justifié les éloges qu'on lui a prodigués. Il détermine quelquefois des accidents graves, et cause à la longue l'émaciation. Je l'ai vu augmenter les palpitations au point de faire craindre une lésion du cœur, une endocardite. Une femme, âgée de trente-cinq ans, semi-chlorotique, peu réglée, atteinte d'un goître qu'elle voulait à tout prix faire disparaître, prit de l'iode à doses chaque jour augmentées pendant six semaines. Les palpitations qui étaient modérées et intermittentes, devinrent à la fin et par l'action du médicament, d'une violence telle que la malade, dans l'état le plus alarmant, fut obligée de rester près d'un mois au lit, de se soumettre à un traitement antiphlogistique (sangsues à l'anus, diète sévère, digitale et belladone en frictions à la région précordiale, etc.). Les voies digestives étaient aussi dans un état d'irritation phlegmasique constituant une sorte d'empoisonnement chronique, dont les symptômes ont persisté pendant plus d'un an, malgré tous les soins possibles. Le cœur est resté très-irritable.

L'hydrochlorate de baryte, employé avec prudence, a les avantages des préparations d'iode sans en avoir les inconvénients. Les effets qu'il produit sont même beaucoup plus prompts. Tous les praticiens ont pu observer des ophthalmies photophobiques chez les enfants, qui avaient résisté à tous les moyens, et que quelques jours de l'usage de ce médicament ont améliorées notablement et ensuite dissipées tout-à-fait. C'est là une pierre de touche qui atteste son action sur toute l'économie. Je me suis très-bien trouvé dans la complication de la chlorose avec les affections scrofuleuses de l'usage combiné du fer et du chlorure de barium. La mixture suivante m'a surtout réussi : hy-

drochlorate de baryte et chlorure de fer, de chaque 2 grammes (drachm. s.); eau distillée de cannelle, 60 grammes (unc. II). On prend d'abord 15 gouttes de ce mélange, on augmente chaque jour d'une ou deux gouttes, et l'on arrive ainsi à la dose de 4 gram. et plus, dans l'eau sucrée ou la tisane de noyer.

Dans les cas de complication de la chlorose avec une maladie vénérienne, il faut se garder, autant que possible, d'employer le mercure. J'ai vu de violentes palpitations, l'anasarque et la mort survenir après vingt jours d'un traitement mercuriel par les frictions, chez une prostituée chlorotique atteinte d'un bubon et de plusieurs chancres à la vulve. Si le mercure, employé comme antiphlogistique contre les phlegmasies, a la propriété de fluidifier le sang, la théorie est ici d'accord avec l'expérience pour le proscrire dans la chlorose. On peut néanmoins panser les ulcères vénériens avec l'onguent mercuriel, dans la seule vue d'en modifier le caractère et d'en arrêter les progrès par une action toute locale, en attendant que l'on puisse combattre convenablement l'infection syphilitique.

L'iodure de potassium, mêlé au sirop de salsepareille (32 grammes (unc. I) d'iodure sur 500 grammes (℔ I) de sirop), à prendre à la dose d'une à deux cuillerées à bouche, trois fois par jour, et les préparations d'or, administrées à l'intérieur ou en frictions sur la langue et les gencives, sont, à mon avis, les meilleurs remèdes à opposer à la syphilis secondaire ou tertiaire compliquant la chlorose. Pour combattre en même temps cette dernière maladie, on continue, pendant tout le traitement, l'usage des ferrugineux. L'observation suivante, constatant les bons effets de l'or en pareil cas, m'a paru mériter d'être rapportée :

Melle ..., couturière, âgée de vingt-trois ans, d'un tempérament lymphatico-nerveux, blonde, bien constituée, ayant été réglée à quatorze ans sans troubles notables, devint chlorotique par suite de chagrins causés par un amour malheureux. Les menstrues avaient diminué peu à peu et enfin cessé depuis trois mois, quand je fus appelé le 10 avril 1826. Je trouvai la malade atteinte de chlorose, mais sans beaucoup de palpitations, et n'ayant que des bruits intermittents et modérés dans les gros vaisseaux; peu d'oppression, excepté en montant un escalier, ou en accélérant la marche; du reste, tous les autres symptômes caractéristiques des pâles couleurs bien prononcés.

Une syphilide papuleuse existait au cuir chevelu, et notamment à la partie supérieure du front, à la marge de l'anus et au périnée; des douleurs ostéocopes se faisaient sentir dans les tibias, s'exaspéraient la nuit et ne permettaient le sommeil que vers le matin. Le périoste, recouvrant la face antérieure de ces os, était sur quelques points douloureux au toucher. Melle ... m'avoua que, deux mois environ avant l'apparition de ces derniers symptômes, elle avait eu un petit ulcère à la vulve, que la cautérisation avec la pierre infernale avait fait promptement disparaître.

Je prescrivis aussitôt l'oxide noir de fer à l'intérieur, et les frictions sur la langue, deux fois par jour, avec un 16me de grain de perchlorure d'or et de sodium, mêlé à la poudre d'iris de Florence. Dès le huitième jour de l'emploi de ces moyens, l'amélioration était sensible, tant sous le rapport de la chlorose que sous celui de l'affection syphilitique. Les frictions aurifères furent portées à un 12me de grain. Au vingtième jour de traitement, les pustules avaient presque entièrement

disparu, les douleurs ostéocopes, calmées d'abord par un grain d'opium gommeux pris le soir, étaient dissipées, l'appétit était considérablement augmenté, les digestions faciles (1), la coloration presque naturelle, l'exercice des fonctions presque normal. Le perchlorure d'or, employé à un 10me de grain, puis à un 8me pendant quinze autres jours, et l'usage du vin ferrugineux, préparé avec la teinture de mars tartarisée, rétablirent complètement la malade. Les menstrues reprirent leur cours habituel. Mariée depuis seize ans, et ayant donné le jour à trois enfants sains, Melle ... a continué elle-même de jouir de la meilleure santé.

Lorsque, pendant la chlorose, il survient une *fièvre muqueuse,* bilieuse, continue ou intermittente, il faut, dans le commencement surtout, suspendre l'usage des ferrugineux; l'état d'irritation des voies digestives n'en permet pas l'ingestion. Mais aussitôt que l'irritation est calmée, on doit se hâter d'administrer les préparations ferrugineuses solubles, soit par la bouche. soit en lavement, en commençant toutefois, par des doses très-légères, à cause de la susceptibilité de la muqueuse gastro-intestinale. C'est surtout dans la fièvre muqueuse, à laquelle les chlorotiques sont prédisposées par la débilité, qu'il est utile de continuer l'emploi des ferrugineux solubles. J'ai pu, en pareil cas, les employer

(1) L'activité des fonctions digestives est un résultat constant de l'action des préparations d'or. J'ai, dans un cas de chlorose simple, employé quelques frictions buccales avec le perchlorure d'or, dans la seule intention de ramener les fonctions digestives à leur état normal, et l'effet que je désirais s'est produit très-promptement. Dans une circonstance toute récente, j'ai eu l'occasion de constater que l'emploi de l'oxide d'or par l'étain concurremment avec le fer, abrège singulièrement le traitement. Le perchlorure d'or et de sodium est trop actif quand il existe des palpitations ou des symptômes nerveux intenses. Je me promets de revenir sur ces essais.

en les combinant, suivant l'état de la malade, avec les mucilagineux, les calmants et même les opiacés.

La complication de la chlorose avec la fièvre typhoïde grave est presque toujours mortelle, à cause de l'altération primitive du sang et de l'atonie générale des organes. Dans deux cas de cette espèce, que j'ai observés chez des jeunes filles, dont l'une âgée de quinze ans, l'autre de vingt-quatre, la terminaison a été funeste du dixième au quinzième jour de la fièvre. Il faut promptement recourir, dans cette malheureuse complication, aux toniques les plus énergiques et surtout au quinquina, au camphre, à la valériane, à la serpentaire de Virginie. Le vin de quinquina ferrugineux doit être administré aussitôt que les voies digestives peuvent le supporter.

La complication vermineuse réclame l'emploi simultané des vermifuges et des ferrugineux, qui eux-mêmes sont anthelmintiques.

Les infiltrations séreuses, l'œdème, l'anasarque, l'apoplexie ou les congestions cérébrales séreuses, seront combattues par le traitement indiqué dans ces diverses affections, en ne perdant jamais de vue la chlorose, dont elles dépendent ordinairement, et qui, avant tout, doit appeler l'attention du médecin.

Si une opération chirurgicale était nécessaire dans le cours d'une chlorose, il faudrait bien se garder de soumettre la malade à l'action anesthésique de l'éther ou du chloroforme. La sidération des nerfs du poumon et de ceux du cœur est si promptement produite dans ce cas, que la mort peut en être la conséquence immédiate. Mlle Stock, de Desvres, que le docteur Gorré a vu mourir à l'instant même, après avoir aspiré 15 à 20 gouttes de chloroforme, pendant l'ouverture in-

signifiante d'un petit abcès à la cuisse, et qui a été l'objet d'une discussion à l'Académie de Médecine de Paris (1), était évidemment chlorotique, et comme telle, ayant de fréquentes palpitations de cœur. Le docteur Gros, de Boulogne-sur-Mer, chargé de l'autopsie par l'autorité judiciaire, et qui avait connu cette demoiselle, a constaté l'existence de la chlorose, dont j'avais eu moi-même connaissance. M. Gros en a informé ultérieurement l'Académie, qui, n'étant plus sous l'influence de l'actualité, a laissé passer inaperçue cette importante communication. Arrivée dans le cours des longues discussions de l'Académie à ce sujet, elle eût mis un terme aux divergences d'opinions émises sur la cause de la mort de Melle Stock.

Ici se termine le travail que j'ai entrepris et que j'ose soumettre au jugement éclairé de la Société de Médecine de Gand. Dieu veuille que cette Société savante ne le trouve pas au-dessous de l'important sujet qui l'a provoqué! Le résumé qui se présente à mon esprit semble me dire que cette Monographie, aussi complète que possible, ne saurait être inutile en tous points. J'ai tâché, en effet, dans un style simple et concis, de traiter la question dans tous ses rapports, sans me laisser égarer par de vaines théories qui, jetant l'esprit dans le vague, lui font franchir aveuglément les limites tracées par l'observation et l'expérience.

Après avoir brièvement exposé l'historique et les différentes définitions de la chlorose, j'ai présenté la symptomatologie de cette affection avant de m'occuper de son étiologie, par la raison qu'on voit la malade

---

(1) *Bulletin de l'Académie;* séance du 4 juillet 1848.

avant de rechercher les causes de sa maladie, et que les symptômes frappent les sens et fournissent à l'observateur les inductions pathogéniques les plus certaines : c'est le fil d'Ariane dirigeant le médecin dans le labyrinthe des phénomènes morbides.

Examinée successivement et d'une manière analytique dans son aspect extérieur, dans les voies digestives, dans le système nerveux, dans les appareils de la circulation, de la respiration et de la génération, la chlorose a été décrite avec la plus scrupuleuse exactitude.

Les causes prédisposantes, toujours appréciables, et se rattachant à des considérations hygiéniques de la plus haute importance, ont été passées en revue et considérées dans tous les détails qu'elles comportent.

Les causes occasionnelles, efficientes ou prochaines, plus obscures, souvent confondues avec les prodrômes de la maladie elle-même, n'ont pas dû recevoir autant d'extension. Comme les recherches relatives au véritable siége de la chlorose, elles m'ont imposé une réserve dictée par la crainte de me laisser entraîner dans le vaste champ des hypothèses et de l'erreur : *displicet illa opinionum vertigo, quâ ars laborat, ubi hypothesis hypothesin trudit* (1).

Le diagnostic, cette partie si essentielle de l'art, et qui a pour conséquence la thérapeutique vraiment rationnelle, a été très-soigneusement étudiée.

Les signes distinctifs de la chlorose et de l'anémie, deux affections si longtemps confondues, ont été établis de manière a être saisis avec facilité par l'attention la plus ordinaire.

---

(1) Stoll. *Aphor. de cognoscend. et curand. febrib.* Præfat. Vienn. 1785.

Les détails dans lesquels je suis entré au sujet de la plupart des complications de la chlorose, étaient d'autant plus nécessaires que presque tous les auteurs les ont passées sous silence, ou ne s'en sont occupés que d'une manière superficielle. La marche, le pronostic et la terminaison de la maladie, étant déduits de la symptomatologie et du diagnostic, n'ont demandé que peu d'étendue.

Les lésions anatomiques, et surtout l'état du sang constaté par l'analyse, devaient, considérés soit comme causes, soit comme effets, appeler toute l'attention. Je n'ai fait que rapporter ici les travaux de mes devanciers, en y ajoutant, toutefois, les réflexions qu'ils m'ont suggérées et que l'observation a pu sanctionner.

Le traitement hygiénique, dont ont fait à peine mention la plupart des médecins qui ont écrit sur la chlorose, a reçu une extension justifiée par la nécessité d'entrer à cet égard dans des détails toujours utiles et qui manquent si fréquemment dans l'application pratique de la science. En médecine, le concours des petits moyens forme un ensemble efficace, comme en justice les petites preuves réunies amènent la conviction.

J'ai fait connaître, dans le traitement pharmaceutique, tous les médicaments employés jusqu'à ce jour pour combattre la chlorose et parmi lesquels le fer tient le premier rang. Les avantages et les inconvénients des diverses préparations de ce métal ont été discutés et appréciés suivant l'état de la malade et les modifications apportées par les circonstances. Le traitement des complications, par son importance et ses difficultés, a donné lieu à des considérations qui, si elles sont insuffisantes, quoique peu connues, engageront des praticiens plus habiles que moi à s'en occuper.

Le danger signalé du mercure, et les avantages constatés de l'or dans la complication syphilitique, m'ont paru mériter la place que je leur ai accordée. La mort subite causée, chez une chlorotique, par l'aspiration d'une très-petite quantité de chloroforme, n'était pas moins digne d'être rapportée.

Enfin, dans le cours de ce mémoire, j'ai joint à tout ce que j'ai puisé dans les auteurs, les observations que j'ai recueillies, les connaissances que j'ai pu acquérir, et qui sont les fruits de trente-six ans de pratique : *Sic enim decet investigatorem veri, non solùm quæ legerit, sed et quæ secum meditando considerat et contemplatur, in communem fructum proferre* (1).

Heureux si, jetant mon obole dans le trésor commun, je puis être considéré par mes honorables juges comme ayant été quelque peu utile à la science et à l'humanité.

---

(1) Fernel. *In præfat. de febrib.*, lib. IV, præfat. Lugd. Batav. 1645.